

Prix de l'abonnement!

EDITION QUOTIDIENNE \$3.00 par année, \$2.00 pour 6 mois, \$1.00 pour 4 mois. EDITION HEBDOMADAIRE \$1.00 par année, 10c pour 6 mois.

8 PAGES

Le Soleil

ORGANE DU PARTI LIBERAL

ADRESSE:

— LE —

"SOLEIL"

QUÉBEC

La Compagnie d'Imprimerie du "Soleil", Editeur

TROIS EDITIONS PAR JOUR.—MATIN, MIDI ET SOIR.

BUREAUX: 99-92, Côte Lamontagne, 33-34, Rue Notre-Dame.

"Le livre du Colon"

Un des grands obstacles à l'établissement des ouvriers des villes sur des terres nouvelles, est par leur ignorance des propriétés et des besoins du sol.

Cet obstacle, le ministre de la colonisation M. Gouin, a pensé contribuer à le faire disparaître en se chargeant des frais d'impression d'un ouvrage de M. Gaston de Montigny, où sont indiqués, brièvement et dans le langage le plus à la portée du peuple, les meilleurs procédés de défrichement et de culture à adopter par le colon.

Cet ouvrage, publié à cinq mille exemplaires d'abord, et dont la distribution sera faite par le ministre de la colonisation et les sociétés de colonisation, renferme en outre, sur le choix de la terre, la première installation, le choix et le soin du grand et du petit bétail et de la basse-cour, les ressources auxiliaires de la femme (ce que l'auteur appelle les petits ruisseaux) et l'économie interne de la maison, une foule de renseignements précieux.

Les notions d'agriculture contenues dans le "Livre du Colon" ne sont pas nouvelles, non plus que les recettes domestiques qui forment la 3me et dernière partie de l'ouvrage. Cependant, les unes et les autres ont l'avantage de se présenter bien résumées, avec un grand nombre de données plus per-

sonnelles à l'auteur, dans une brochure peu volumineuse et d'une lecture facile.

Le chapitre des "petits ruisseaux" est particulièrement instructif et intéressant. Le lecteur y apprendra quel parti tirer d'une foule de choses à sa portée et dont la valeur n'est pas assez connue du public: sucre et le sirop d'érable fabriqués de certaine manière, plantes médicinales, gommes et résines, "petit thé", vin, bière et vinaigres domestiques, baies et fruits, saisses de grenouilles, articles en bois de fabrication domestique, etc. M. de Montigny nous rappelle qu'en certains pays cette dernière industrie est une des principales sources de la richesse nationale.

Au "Livre du Colon", c'est le titre du nouvel ouvrage, M. Gouin a fait ajouter une trentaine de pages de renseignements officiels sur la vente des terres, les relations du colon et du gouvernement et du colon et du marchand de bois, la coupe et la vente du bois, tirés du "Guide du Colon", publication du ministère des Terres de la Couronne. Il n'y a pas de doute que le "Livre du Colon", ainsi complété, rendra de grands services à la cause de la colonisation. Et nous félicitons l'honorable M. Gouin de s'en être fait le parrain.

CE N'EST PLUS QU'UN DOUTE

UNE VOLTE-FACE ASSEZ REMARQUABLE

Depuis des semaines et des semaines, les lecteurs de l'Événement entendaient résonner à leurs oreilles la chanson suivante: "Le mécontentement contre l'honorable M. Parent est devenu général; cet homme doit disparaître du poste de premier ministre. Les chefs libéraux eux-mêmes demandent sa démission. Toute l'opinion se soulève contre cet homme de paille."

Voilà en résumé la ritournelle et les clamours que l'Événement a pris l'habitude de faire retentir à nos oreilles. C'est la manie des rédacteurs de cette feuille qui revient au galop; il faut bien leur pardonner leurs écarts de langage; c'est plus fort qu'eux. Mais voilà que tout à coup, ils ont un moment de lucidité; ils s'aperçoivent qu'ils ont été trop loin et que les gens sérieux les prennent pour des fous ou des gens qui frappent toujours sur le dos du même homme, avec l'espoir de lui causer de graves blessures mais sans atteindre le but qu'ils se proposent.

et comme l'instrument aveuglé d'une petite poignée de partisans fidèles. Tout cet amas de sottises disparaît d'un seul trait de plume, et ce journal annonce tout simplement que "le public commence à douter du génie de M. Parent."

Dans ce cas-là, puisque le public ne fait que commencer à douter, comment voulez-vous qu'il se soulève à l'avenir contre l'honorable M. Parent, comme vous l'avez affirmé tant de fois avant ce jour? Si vous dites vrai hier, messieurs les rédacteurs de l'Événement, vous mentiez auparavant. Si vous avez dit vrai auparavant, vous mentiez hier. Vous ne pouvez pas sortir de ce dilemme.

Ce que prépare l'avenir

Très généralement, lorsque l'on cherche à faire voir les avantages et profits que la société retirerait si elle s'arrêtoit à elle-même une foule de franchises et privilèges qu'elle a toujours préféré déléguer à des compagnies ou à des individus, il y a des hausses de d'épaules très significatives. Les plus éloquentes démonstrations, l'exemple même des vieux pays où l'Etat s'est déjà approprié les chemins de fer, les applications de l'électricité, l'exploitation même de certaines industries nationales, ne semblent pas avoir encore réussi à convaincre la majorité de la supériorité de ces innovations sociales.

C'est bien beau en théorie, dit-on, mais c'est comme le chauffage électrique, ce n'est pas encore économiquement praticable. Nous ne sommes pas encore mûrs, paraît-il, pour un régime qui fonctionne très bien dans d'autres pays. Il est vrai qu'à Liverpool par exemple, la municipalisation des franchises importantes, tramways, etc., a permis la réduction, la suppression même des taxes ordinaires, et que la ville prélève assez de revenu de ce chef pour se passer des cotisations immobilières, et par conséquent ne décourage pas, en conséquence, l'amélioration et l'embellissement de la propriété privée. Néanmoins on nous objecte que ce qui opère si bien ailleurs serait impraticable chez nous.

Pendant qu'on dispute ainsi, l'idée fait pourtant son chemin. Si les contre-opinions pouvaient voir le monde tel qu'il sera dans cinquante ans d'ici, quel ne serait pas leur ébahissement!

L'homme a beau s'opposer au progrès, les événements se rient de ses vains efforts. A son insu, l'avenir lui prépare des réfutations qui le confondront. Il suffit de voir un peu ce qui se passe.

Le premier grand chemin de fer de pénétration et de civilisation au cœur de l'Empire (Canada), mais à une condition: c'est qu'au bout de 80 ans, le chemin de fer sera la propriété du gouvernement en part, celui-ci remboursant le stock au pair, avec privilège d'expropriation au bout de 40 ans.

Le gouvernement américain vient d'autoriser une compagnie à fonder social à poser un câble télégraphique de San Francisco à l'île de Guam, aux Philippines et jusqu'en Chine.

La condition qu'a fini par accepter la compagnie, c'est que le gouvernement se réserve le privilège d'acquiescer le câble au prix d'évaluation et d'en avoir le contrôle en cas de guerre.

Le contrat de la ville de New-York avec la compagnie du Rapid Transit, comporte qu'en considération de la garantie des débiteurs, la propriété de ce grand tramway souterrain retournera à la ville à l'expiration du contrat.

En Australie, cette option est la condition ordinaire. Le tramway de Melbourne deviendra propriété publique au bout de quinze ans. En Suisse, en Belgique, les chemins de fer appartiennent déjà à l'Etat. Les ports de mer de l'Europe en général sont propriété municipale ou nationale.

A Québec même, la ville pourra exproprié le tramway électrique au bout de trente ans. Enfin, c'est la note générale des contrats de franchises publiques.

Il n'y a donc qu'à laisser le temps faire son œuvre. Le jour viendra où l'idée, aujourd'hui combattue par tant de gens, sera le fait accompli.

Pourquoi ne pas aider, pourquoi ne pas devancer l'inévitable? Pourquoi ne pas inclure la condition de rachat dans tous les nouveaux contrats avec les gouvernements nationaux ou municipaux? Pourquoi, en fin de compte, persister à charger le public de tous les services onéreux, et à laisser à des compagnies ou à des particuliers tous les services publics?

Une intéressante Conférence Agricole UNE FOULE CONSIDÉRABLE

Les conférences agricoles que le gouvernement fédéral fait donner cet hiver dans les principales centres de la province de Québec ne manquent pas de produire le plus grand bien dans la nombreuse classe de nos cultivateurs. Ces enseignements pratiques distribués dans toutes les régions de notre province par des hommes compétents resteront gravés dans l'esprit des auditeurs, et ceux-ci chercheront ensuite à les appliquer afin de retirer les meilleurs profits de leurs terres ou de leurs bœufs. C'est ce qui se fait dans tous les pays les plus remarquables sous le rapport agricole, et l'on sait quel vif intérêt les agronomes portent à ces conférences; car ils comprennent que c'est le moyen le plus sûr et le plus économique de faire progresser la noble profession du cultivateur.

Comme nos agriculteurs sont aussi intelligents que ceux des autres pays, il n'y a pas de doute que les résultats des conférences agricoles seront d'une très grande valeur dans un avenir rapproché. C'est la conclusion à laquelle nous en sommes venus après avoir entendu parler des conférences qui ont été données lundi après midi et lundi soir, à Saint-Charles de Bellechasse. Malgré une tempête de vent et de neige des mieux conditionnées, la salle publique était remplie d'auditeurs accourus non seulement de toutes les parties de la paroisse, mais encore de Beaumont, de Saint-Valier, de Saint-Lazare et de Saint-Gervais. Au dire des conférenciers, MM. J. C. Chapais, Mortureux et Groux, agriculteur de Sainte-Scholastique, jamais on n'a vu ailleurs un auditoire aussi nombreux et aussi choisi.

Ces conférences ont été données sous les auspices du Cercle Agricole de Saint-Charles et présidées par son vice-président, M. le notaire Ruel. C'est M. J. C. Chapais qui a

parlé le premier. Il a traité des graminées fourragères et des grains, et appelé particulièrement l'attention des cultivateurs sur le choix des graminées et le moyen de distinguer les bonnes des mauvaises. Le conférencier a conseillé à ses auditeurs de rechercher, dans le choix des graminées, la force de la germination, les conditions climatiques, les endroits où elles proviennent. Il a illustré au moyen d'une carte, la quantité des mauvaises graminées que l'on trouve dans les achats qui se font comme graminées de semence. Ce résultat a surpris bien du monde. Comme résultat pratique, les bonnes graminées sont moins dispendieuses que les mauvaises, parce qu'elles donnent de bien meilleurs produits et en plus grande quantité.

M. Mortureux vint ensuite et fit ressortir l'importance qu'il y a de soigner l'élevage du cochon, au point de vue du marché anglais. Si l'on consulte les statistiques concernant les exportations canadiennes, on pourra constater facilement que sur les \$15,000,000 représentant la valeur de la viande fumée exportée l'an dernier, la province d'Ontario figure pour plus de \$12,000,000. La province de Québec n'a eu, en fait de viande fumée, qu'une exportation de \$700,000. Comme on le voit, il y a moyen d'augmenter ce commerce dans notre province, et pour arriver à cette fin, il s'agit d'améliorer notre race porcine au moyen de croisements raisonnés, qui produiront l'espèce de viande fumée que les Anglais recherchent avant tout.

Le conférencier donna une description détaillée de l'espèce de cochon qu'on doit élever; il expliqua en dernier lieu la meilleure manière de l'élever ou de le nourrir. M. Groux prit la parole le dernier et fit voir toute l'importance de la culture du trèfle tant pour l'élevage du porc que pour celui du bétail. Il donna d'intéressantes

leçons sur la manière de le cultiver et d'en nourrir le bétail.

Ces trois conférences ont été écoutées avec la plus grande attention par tous les auditeurs et ont paru les intéresser au plus haut degré.

M. O. E. Talbot, député de Bellechasse à la Chambre des Communes fut appelé à dire quelques mots à cette imposante réunion de cultivateurs de son comté. Il se rendit volontiers à cette invitation et parla avec l'éloquence et la conviction qu'on lui connaît. Il félicita d'abord les conférenciers de la manière intelligente dont ils s'étaient acquittés de leur importante mission, et ensuite les cultivateurs d'être venus en aussi grand nombre, malgré l'intempérie des saisons, entendre traiter des questions aussi instructives pour les braves habitants des campagnes.

Le député de Bellechasse, qui est lui-même un agronome distingué, fit des remarques générales sur l'agriculture et traita en dernier lieu de l'importance de bien entretenir les chemins ruraux. Pour les chemins ordinaires que nous parcourons à la campagne, les roues actuelles avec des jantes de deux pouces, sont très défectueuses et contribuent au mauvais état des chemins que nous constatons dans presque toutes les parties de la province. Il faudrait remplacer ces roues par des roues avec des jantes de quatre pouces, et cette transformation peut s'effectuer lentement, si vous le voulez, mais sûrement, c'est-à-dire que, lorsqu'une roue ordinaire est trop vieille et qu'elle demande des réparations ou bien lorsqu'elle se brise d'une manière notable, mettons-la de côté et remplaçons-la par une plus large. C'est ainsi qu'on améliorera les roues et les chemins. Avec les grandes roues on réalisera une économie considérable de temps, car elles pourront supporter des charges bien plus lourdes que les petites et ne seront pas aussi souvent les victimes des accidents causés par les ornières que les petites roues font naître sur leur passage. Au moyen du système des grandes roues qu'on rencontre dans les pays les plus avancés sous le rapport agricole, on avance bien plus rapidement dans la voie du progrès et de la prospérité. Aux États-Unis, entre autres, l'expérience a démontré d'une manière incontestable qu'on peut augmenter considérablement les charges tout en causant moins de fatigue au cheval ou en lui faisant dépenser moins d'énergie. Tous nos cultivateurs devraient adopter ce système, et avant longtemps ils en retireraient les plus grands avantages pour l'entretien des chemins.

M. Ruel termina ces intéressantes données sur l'agriculture, en remerciant et en félicitant en même temps les conférenciers et M. Talbot. Et les auditeurs reprirent le chemin du logis en emportant avec eux une foule de notions utiles et indispensables au progrès agricole dans notre province et bien décidés de mettre en pratique les précieux enseignements qui venaient de leur être inculqués par des hommes très versés dans l'art agricole.



Mgr Mathieu, C. M. G. RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.

Mgr Mathieu est rentré à Québec, hier après midi, de retour d'un long voyage en Europe. Il nous fait grand plaisir de pouvoir annoncer à ses nombreux amis qu'il est en

excellente santé. Le voyage a eu sur lui l'effet salutaire qu'il a sur tant d'autres. Le "Soleil" souhaite une cordiale bienvenue à cet éducateur si populaire.

LE DRAME DU CHEMIN ST-LOUIS

HISTORIQUE DE L'AFFAIRE

LA VICTIME ET LE PRISONNIER

QUEL A ÉTÉ LE MOBILE DU CRIME?

DETAILS COMPLETS

Nous avons annoncé succinctement hier la tentative d'assassinat dirigée par Jack Guard, waiter du Frontenac, contre Charles Shirley, hôtelier du chemin St-Louis. Le temps nous a malheureusement manqué pour donner à nos lecteurs les détails dont nous étions du reste en possession et que l'on va lire.

La nouvelle de ce drame, à cela va sans dire, causé un émoi considérable au milieu de notre population si paisible et des demandes de renseignements nous sont arrivés de toutes parts jusqu'à la fermeture de nos bureaux.

La victime

Tout le monde, à Québec, connaît la victime pour l'avoir vue pendant une douzaine d'années, portant l'uniforme de notre police municipale. Charles Shirley, ou simplement Charlie, est né en Angleterre, et il y a quelque vingt ans, il arriva d'Europe à Québec où il s'établit d'abord en qualité de domestique chez M. Dunbar, avec sa femme qui obtint elle-même de l'emploi chez ce monsieur.

Plus tard, en 1889, une vacance s'étant produite dans la police municipale, M. Shirley fut appelé à la remplir et il occupa cette position jusqu'au 5 juillet 1900, alors qu'il quitta l'emploi de la corporation pour se consacrer à la direction de son hôtel du chemin St-Louis.

C'est un homme de taille moyenne, biond, affable, qui pendant son service comme constable n'a mérité que des éloges de ses supérieurs et a été créé beaucoup d'amis à Québec. Il est né en 1860 et est par conséquent âgé de 43 ans. Il appartient à la religion protestante.

Il eut la faculté d'empêcher le feu de se communiquer aux constructions voisines.

— La disette de charbon se maintient, et la situation devient alarmante. Le charbon dur se vend \$14.00 et le charbon mou \$7.00. On attend cependant d'un moment à l'autre une forte cargaison de charbon Welsh, dont le prix est fixé d'avance à \$12.50.

— Un service de charbon a été tué hier soir à la station Brossard, par un train du Delaware et Hudson.

M. Resther, de Québec, est passé ici hier, en route pour New-York, où il va organiser un syndicat pour construire un immense hôtel sur la rue du Palais, à Québec.

Le prisonnier

Jack Guard, le prisonnier, était à l'emploi du Château Frontenac, en qualité de garçon de table depuis une couple d'années. Il était du nombre des garçons qui, en 1900, arrivèrent à Québec et obtinrent une position de waiters au Château. C'est un grand et joli homme brun, âgé de 25 ans, et sa réputation générale est assez bonne. Il a récemment fait un voyage au Transvaal comme soldat d'un de nos contingents, et à son retour de l'Afrique Australe, il reprit sa position de garçon de table au Frontenac.

Il était encore à l'emploi du Château samedi dernier, lorsqu'il disparut soudain, et on ne le revit plus à l'hôtel. Ces quelques jours, il les a passés chez Shirley en qualité de pensionnaire.

Lorsqu'il a été arrêté hier après-midi, et conduit en prison, il n'a fait aucune résistance et s'est écrié: "Vous pouvez m'arrêter, mais ce n'est pas moi qui ai tiré sur Charlie."

Rendu à l'hôtel Bernatchez, il s'est renfermé dans un mutisme complet et est resté coi. Il a passé une nuit calme en apparence. Il est très fatigué, probablement des suites d'excesses alcooliques car depuis quelques jours, il a fait un usage considérable de boissons enivrantes. Inutile de dire qu'il est au secret et que le gouverneur de la prison l'entoure d'une surveillance jalouse jusqu'à un nouvel ordre.

Détails du drame

La nouvelle qu'un meurtre avait été commis à deux pas de Québec est arrivée comme un coup de foudre à la ville. La rumeur était heureusement exagérée; mais il n'en est pas moins vrai que s'il n'y a pas eu mort d'homme, ce n'est pas la faute de Guard qui a fait tout son possible pour accomplir son horrible forfait. Il n'y a eu aucun témoin de l'affaire si ce n'est le prisonnier et la victime.

Dès hier après-midi, un représentant du "Soleil" s'est rendu sur le chemin St-Louis pour obtenir les renseignements nécessaires, mais ce ne fut pas chose facile que de pénétrer dans la maison dont les portes étaient fermées à clef. Mais comme il ne doit y avoir rien d'impossible au reporter, voici les détails qu'il a réussi à obtenir de la bouche de la victime.

M. Shirley se rendit vers midi à son établissement pour mettre différentes choses en ordre et il était depuis quelque temps occupé à son ouvrage lorsque de la porte

(Suite à la 2e page)

Nouvelles de Montreal

Une grande fabrique de pianos détruite par un incendie hier soir

LE PRIX DU CHARBON

Encore un pauvre malheureux tué par un convoi de chemin de fer.

Un grand hôtel pour Québec

(Du correspondant du "Soleil")

Montréal, 14 janv.

Nous avons eu un grand incendie sur les 8 heures hier soir. Le magasin de musique de M. Hardy et la fabrique de pianos Villeneuve ont été complètement détruits. Les portes ont d'environ \$15,000. Les pompiers ont eu beaucoup de dif-

Magasins à Départements Z. PAQUET

Modes pour les Premiers Jours du Printemps

Pour savoir à quel vous en tenir à ce sujet, consultez les PATRONS BUTTERICK pour Février qui viennent d'arriver. Ces patrons de Février nous montrent des jupes avec plus de détails, les cols en arrière, des effets de gilet bolero, de nouveaux développements en Norfolk, des gilets Russes, des blouses en jaquettes avec collets.

GRANDE VENTE D'OCCASIONS

Reductions de Prix Extraordinaires

Reductions de 25 pour cent sur tous nos articles en granit bleu, blanc et gris : bassins, pots, cafetières, théières, casseroles, etc., etc.

Reduction de 25 pour cent sur divers articles de ménage, comme :

Moulin à café, valant 65 cts pour 49c.

Chaudières en granit, valant 75 cts pour 56c.

Chaudières en ferblanc, valant 45c pour 34c.

Savons pour le lavage à grande réduction.

Préparations pour poêles, valant 60 la doz. pour 45c la dozaine.

Machines à laver, val. \$3.90 pour \$2.85.

Torseuses, val. \$2 pour \$1.50.

Tire-bouchons, valant 17 cts pour 13c.

Un lot considérable de camisoles en laine, valant 50c pour 31c.

Gants en kid ou en Mocha, valant 65c pour 45c.

Foulards en laine tricotée, couleurs assorties, valant 45c pour 32c.

Gants en laine, valant 30c pour 17c.

Mitaines en laine, rouges, blanches, noires, etc., valant 32c pour 21c.

Mouchoirs en Lenon (lawn) valant 7c pour 4c.

Un très grand lot de broderies, occasion absolument extraordinaire, 15c pour 8c.

Dentelle Guipure blanche, crème ou couleur beurre, 25c pour 14c.

Miret noir perlé, magnifique occasion, valant 9 cents pour 5 cents.

Balance ou soldé de toutes nos calottes et casquettes d'hiver en vente à une réduction de 25 pour cent.

Épinglettes, épingles, broches, épingles à ceinture, boutons à chemises et à manchets, en cuivre doré, pour différents prix, depuis 5 cents jusqu'à \$1.00, — 25 pour cent de réduction.

Élégantes Châtelaines en cuir noir bordé, valant 40c pour 28 cents.

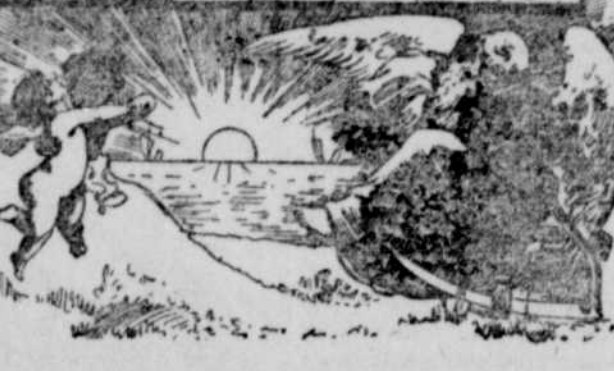
Enfin, ce serait à n'en plus finir s'il fallait énumérer toutes nos réductions de prix

Z. PAQUET 181 à 171 Rue ST-JOSEPH TELEPHONE 471

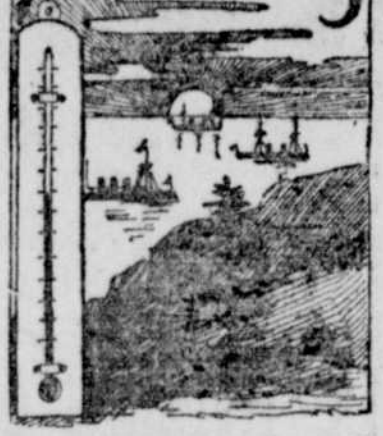
14 Jan

JANVIER 1903

Calendar grid for January 1903 with days of the week (D, L, M, M, J, V, S) and dates from 1 to 31.



ACTUALITES



Encore une belle journée. La température s'est maintenue à 8 degrés au-dessus de zéro durant la nuit, mais le thermomètre ne marque plus que 20 au-dessous, ce matin.

Il y a une réunion des ministres à 11 h. 30 ce matin.

Les conservateurs d'Ontario ont décidé de ne pas contester les élections qui ont eu lieu mercredi dernier.

Le "Star", de Montréal, s'autorise de cela pour les insulter, et les traiter de mesquins et de lâches. C'est injuste et mesquin.

Les conservateurs d'Ontario connaissent mieux comment ces élections ont été faites et préfèrent évidemment se soumettre à l'inévitable que de multiplier des contestations inutiles.

Le parlement français s'est réuni de nouveau hier. M. Bourgeois a été réélu sans opposition.

Il n'y a pas de doute que l'expulsion des Congrégations Religieuses et l'arrestation de la famille Humbert seront des termes favoris.

Après plusieurs fausses alarmes, deux nouveaux paquebots ont été commandés par la ligne Cunard. Chacun d'eux aura trois hélices et coûtera 6 millions 500,000 dollars. Ils devront être prêts à effectuer leur premier voyage en juin 1905. Les conditions de vitesse ont été quelque peu modifiées, mais les navires devront fournir 20 nœuds pendant 6 heures et 25 nœuds pendant deux jours consécutifs.

Une dépêche de Dunville, Ontario, nous apprend que le sénateur McCallum est décédé, hier matin, en son domicile de Stromness.

Il était né le 15 mars 1823 et fut élu député de l'Assemblée législative à la Chambre des Communes en 1857, d'Ontario en 1872, et réélu à Ottawa en 1874, et son élection fut annulée en 1875. Réélu le 29 juin 1875, et siégea jusqu'à la dissolution du Parlement, en 1887. Nommé sénateur le 4 février 1887.

La liste officielle des Américains décorés par le gouvernement français de la Légion d'honneur ou promus à un grade supérieur dans cet ordre à l'occasion du jour de l'An, a été transmise à l'ambassade des États-Unis, à Paris.

Parmi les nouveaux officiers se trouvent M. Eliot, président de l'Université Harvard; le docteur Rouleau, de la Nouvelle-Orléans, et M. James H. Hyde, qui a fondé les cours de français à Harvard. Le général Varnum, de New-York, qui était président du dîner donné l'année dernière par la société des Cinquanti à l'occasion des fêtes de Rochambeau, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Parmi les Français nommés chevaliers se trouvent : M. Frédéric Fasse, le champion bien connu de l'arbitrage international; M. Henri Bataille, qui a dramatisé "Résurrection" de Tolstoy; M. Jean de Roszké, l'artiste lyrique, et M. J. Dreyfus, grand rabbin de Paris.

Bien que M. Chassé qui vient de mourir si soudainement fut le conservateur le plus ardent qu'il y ait peut-être à Québec, il avait cependant une largeur de vue que le "Soleil" tient à faire connaître.

M. Chassé n'avait aucune objection à faire pour le "Soleil" sur des sujets naturellement étrangers à la politique.

Il écrivit entre autres l'une de nos pages à conserver, c'est-à-dire l'historique des conférences littéraires données à Québec et que le "Soleil" a publiées dans son numéro du 21 décembre 1901.

Ceux qui conservent la file du "Soleil" pourront y trouver une douzaine de colonnes d'intéressantes compilations à ce sujet dues à la plume de ce jeune homme si laborieux.

La Chambre de Commerce de St-Jean N. B. a adopté des résolutions favorisant le projet d'extension de l'Intercolonial depuis Montréal jusqu'à la Côte du Pacifique.

On se rappelle que c'est le projet exposé par le "Soleil" dans son numéro du 26 décembre dernier (1ère colonne de la 1ère page).

Comme nous l'avons déjà annoncé, le colonel Pinault et l'ex-échevin James White, partiront samedi pour un voyage en Californie et au Mexique.

M. Wm. Mackenzie, de la société Mackenzie & Mann, a acquis une concession de 11,000,000 d'acres de terres dans le Venezuela.

Pendant la dernière année fiscale il a été déposé 230,000,000 d'ouïs de saumon, poisson blanc et homard dans les lacs et rivières du Canada.

Les libéraux de North Ontario sont convoqués pour le 22 janvier, pour choisir un candidat en opposition à M. Foster.

Quelle blague que cette affaire (présente) en ce qui concerne le gouvernement fédéral et la compagnie du Grand-Tronc, pour disposer de forts subsides, un scandale qui expliquerait la sortie de M. Tarte du cabinet.

Lion M. Sifton a formellement démenti tout ce raconté hier.

Nous ne serions pas surpris de voir surgir une histoire du même genre de temps à autre.

La malade de M. Balfour, premier ministre d'Angleterre, commença à inspirer de vives inquiétudes au public anglais.

Lord Strathcona a présidé hier soir, à une conférence donnée à Lonsdale sur le Nord-Ouest.

Une vague de froid traverse actuellement le Canada, mais elle semble diminuer d'intensité, car le thermomètre marquait 3 degrés en dessous de zéro de moins qu'hier.

Les conservateurs annoncent qu'ils ont prélevé la somme de \$15,000 pour contester les élections de Grey-Nord, de Norfolk-Nord et de Perth-Nord, qui ont eu lieu la semaine dernière.

Encore un accident de chemin de fer arrivé hier sur la voie à Alton, Illinois, sur le Chicago, Burlington et Quincy. La rupture d'un rail a fait dérailler un train de passagers de St-Paul, L'ingénieur Frank Horn, a été tué et quatre employés blessés. Les passagers en ont été quittes pour quelques légères égratignures.

Il est possible que le Parlement fédéral et la Législature provinciale ne se réunissent pas avant la première semaine de mars.

L'Allemagne est obligée d'emprunter 50 millions de dollars pour combler son déficit.

C'est le militaire qui en est la cause. Il y a tant de personnes qui consomment et ne produisent rien.

Le département des pensions à Washington vient d'adopter des mesures qui paraissent d'une sévérité révoltante aux fonctionnaires. Quoiqu'on est malade plus de

dix jours par année perd ses titres à une promotion et a droit à toucher son traitement que pour cette période.

Le département de la Trésorerie, à Washington, a donné l'ordre de déposer la femme et les deux enfants de McQueen, condamné à six mois de travaux forcés pour avoir formé des troupes à Paterson, N.-J.

La famille de McQueen est arrivée récemment d'Europe.

On va la déposer sous prétexte qu'elle est susceptible de tomber à la charge du public.

Le département de la Trésorerie maintient le jugement rendu par les fonctionnaires de l'immigration, à New-York dans cette affaire, contre l'appel qui avait été interjeté.

Cette décision du département de la Trésorerie servira de précédent contre les anarchistes qui viennent d'Europe aux États-Unis en dépit de leurs lois sur l'immigration.

Notes sociales

La réception donnée hier soir par sir Alphonse et Lady Pelletier, en l'honneur de sir Wilfrid et Lady Laurier, a été très brillante.

Madame Parent a convié un certain nombre de dames à l'honneur à 1 h. 30 aujourd'hui pour rencontrer Lady Laurier.

Cet après-midi madame Turner, épouse de l'honorable Richard Turner, donna une réception en l'honneur de Lady Laurier.

—Mademoiselle W. Price a donné une partie de plaisir à Montmorency hier soir.

—"Euchre" ce soir au Patinoir de la Grande Allée.

—Mademoiselle Fry, Mont-Plaisant, donnera un thé demain après-midi en l'honneur de mademoiselle Calvin, de Kingston.

—Grand bal, demain soir, au Kent House, donné par madame Breshy.

—Madame Chauveau a convié un certain nombre de dames à un thé pour demain après-midi.

—Madame Marois donnera une réception samedi après-midi.

—Mademoiselle Marsh, de cette ville, est à Kingston, l'hôte de sa sœur madame Calvin.

Rien n'écrit le choix de la maison "Smy, Lepinay & Frère" vient de recevoir.

24-Jan.

Notes personnelles

Le lieutenant-colonel White, D. O. C. est attendu à Québec samedi prochain.

—M. J. K. Leonard 166 parti hier pour Boston, pour assister à l'assemblée annuelle de la Interior Decorator's Association.

—Le lieutenant Arthur G. Piddington, R. F. A., après avoir passé deux mois dans sa famille, partira pour Halifax dimanche prochain et retournera à Aldershot à bord du steamer "Corinthian", où sa batterie est actuellement stationnée.

—M. W. D. Whitehead, de Montréal, est au Victoria.

LE MAUVAIS TEMPS AILLEURS

Tempête par toute l'Amérique depuis deux jours

(Service de la Presse Associée)

New-York, 13. Le neige, hier matin, est tombée à gros flocons sur New-York et les environs, mais a été fondue très rapidement par la pluie torrentielle qui lui a succédé et n'a cessé de tomber pendant plusieurs heures.

Des dépêches venues de toutes les parties de l'Ouest disent qu'il y eut une température albertine et que le vent y souffla en tempête.

Une tempête de neige, accompagnée d'un vent violent, s'est abattue sur Pittsburg, et les fermiers des environs, étant donné l'état des routes, ne purent sortir de chez eux.

Détroit (Michigan) a reçu la visite d'un "blizzard" comme on en voit rarement dans ce pays. Le vent au cours de toute la journée d'hier a soufflé à une vitesse de 50 milles à l'heure et le thermomètre est descendu à 9 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro.

Une dépêche de St-Paul (Minnesota) dit que le thermomètre est descendu à 2 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro. Le chapeau dans cette ville est très rare et hors de prix.

A Milwaukee (Wisconsin), le thermomètre est également descendu à 2 degrés au-dessous de zéro et à Kansas City (Missouri), la journée d'hier a été la plus froide et la plus désagréable de l'année. Enfin à Burlington (Iowa), le thermomètre est descendu à 5 degrés au-dessous de zéro.

DOUBLE TIMBRES

Pendant tout le mois de janvier nous donnerons double timbre sur toutes les marchandises d'hiver: Etouffes à Robes et à Manteaux, Blouses et Manteaux pour dames, Pelletteries, Hardes faites, Laines, Prêlats Anglais, Portières, Rideaux, Valises à Sacs-de-Voyage, Gants en kid et mocha.

ED. BELANGER & CIE 29 rue Notre Dame, 86 Côte de la Montagne Janv. sam. mar. et jeudi.

A VENDRE

Deux maisons Nos. 93-95-97-99-101-103 de la rue St-Olivier. Pour conditions, s'adresser à MM. MERCIER & MERCIER, notaires, 125 rue St-Pierre, Québec. 14 Jan

Le drame du chemin St-Louis

(Suite de la 1ère page)

de sortie à laquelle il tournait le dos, partit un coup de revolver et une balle l'atteignit au bras. Sous l'empire de la douleur brûlante que lui causa cette blessure, M. Shirley bondit et au moment où il se retournait, un autre coup de feu partit, et il fut frappé cette fois à la nuque gauche, la balle se logeant et demeurant dans la tête, un peu au-dessus de la nuque.

La victime aperçut en même temps le prisonnier Guard qui se tenait dans la porte, les yeux levés, un revolver fumant à la main. Fou de douleur, blessé deux fois, avoué par le sang, sentant les morsures brûlantes du plomb dans ses chairs, M. Shirley n'eut pas le temps de réfléchir, et ce fut par instinct qu'il chercha à se dérober à cette atroce agression. Il s'enfuit comme il put dans un autre endroit de l'écurie, mais une troisième balle l'atteignit, cette fois à la tête, un peu au-dessus de l'oreille gauche, ne lui causant heureusement pas une blessure mortelle.

A tout hasard, il bondit vers la porte, tandis que l'assassin, pris de peur, s'enfuit à toutes jambes. M. Shirley se traîna comme il put jusqu'à la maison, où étant entré dans la rue-de-chaussée, il s'affaissa de faiblesse, par suite de la perte de sang, sans toutefois perdre connaissance.

Inutile de dire l'émotion que ce triste spectacle produisit dans la maison. Madame et Mademoiselle Shirley s'empresèrent autour de la victime que l'on porta dans un lit et les premiers soins lui furent donnés. Les Drs Ross et Parke furent mandés en toute hâte par le téléphone et volèrent chez la victime à laquelle ils prodiguèrent les secours de l'art. Ordre fut donné de mander l'ambulance et de transporter le blessé au Jefferson Hospital, rue St-Cyrille, ce qui fut fait aussitôt que la chose eût été possible.

Les blessures n'ont pas été déclarées mortelles.

Le blessé a passé une assez bonne nuit. Les médecins ont réussi à extraire deux des balles qui l'ont atteint. Bien que souffrant énormément, comme bien l'on pense, son état n'inspire pas à une crainte avancée cette nuit de craintes sérieuses d'un dénouement fatal. Ses parents l'ont assisté naturellement et lui prodigent leurs soins.

L'arrestation

Un peu après midi et demi, le chef McCarthy, de la police provinciale, recevait un message téléphonique le concernant en tant qu'auteur de l'attentat que l'on sait. M. McCarthy se fit accompagner du constable Laliberté et se rendit sans perdre une minute à l'endroit voulu. Après les premières constatations, c'est-à-dire le temps nécessaire pour se mettre au courant de ce qui s'était passé, il se fit montrer la personne supposée être l'auteur de l'attentat. On lui indiqua Jack Guard, qui était tranquillement assis dans une chambre de la maison.

L'arrestation s'est, comme nous l'avons dit, faite très facilement. Les pochettes furent mises au prisonnier et McCarthy le laissa en charge de son compagnon Laliberté. Puis il se rendit à l'écurie afin de tâcher de découvrir quelque chose se rapportant au drame. Dans l'écurie il retrouva une balle qui servira au procès. De l'étable à la maison, le blessé a laissé une longue trace de sang sur la neige et dans les appartements qu'il a traversés.

Mademoiselle Shirley lui remit un petit revolver à cinq coups, calibre 22. Les cinq chambres en sont vides, ce qui porte à croire que Guard a tiré cinq fois, bien que la victime n'a été que trois fois atteinte. En arrivant dans la maison le prisonnier a jeté le revolver dans la buvette, près du comptoir. L'arme a été ramassée et remise au chef McCarthy qui l'a déposée au bureau de la police provinciale en attendant les développements de l'affaire.

Hier soir, on ignorait encore l'endroit où Guard s'est procuré le revolver. Bien qu'il fut depuis plusieurs jours chez Shirley, Guard n'avait exhibé son arme en présence de personne dans la maison.

Lorsque McCarthy eut terminé sa visite et ses perquisitions dans la maison et les dépendances, il donna des ordres pour les fins de la justice, ordres d'usage en pareilles circonstances et se mit avec Laliberté et le prisonnier en route pour la prison où Guard fut incarcéré en attendant l'enquête.

LE THEATRE DU CRIME

L'hotel Shirley est un joli chalet situé à quelque distance du chemin, au centre d'un bouquet d'arbres, non loin de Marchmont. C'est une hôtellerie genre appelé "half way house" à mi-chemin entre l'avenue des Erables et le chemin du Belvédère. Elle n'est ouverte que depuis environ trois ans. Il n'est peut-être pas encore à propos de dire de quelle réputation elle jouit.

L'étable où s'est déroulé le drame est située en arrière de la maison à peu de distance de cette dernière. Il sera beaucoup parlé de cette maison lors de l'enquête dont nous donnerons nécessairement les détails à nos lecteurs.

AU BUREAU DU CHEF PENNEE

Dés que la nouvelle fut connue au bureau de M. Pennée, le chef de notre police municipale—ce qui n'a pas tardé—le sous-chef Walsh suivit les instructions générales du chef, dépêcha sur les lieux le constable McAnoney pour s'enquérir des faits, et prêt, main forte au besoin, pour donner des renseignements précis au chef qui verra aujourd'hui le prisonnier pour identification, etc. Les renseignements que nous avons pris au bureau de la police municipale sur Shirley, en sa qualité d'ancien constable confirment ce que nous disons plus haut, à savoir que le passage de la victime du drame du chemin St-Louis à l'emploi de la corporation n'a laissé aucun des traces à son avantage. Shirley a été un constable modèle.

QUEL A ÉTÉ LE MOBILE DU CRIME

Voilà une question que tout le monde se pose et à la suite de laquelle, il faut ce matin, encore poser un grand point d'interrogation. Le prisonnier peut probablement seul le faire connaître. Les commentaires vont naturellement leur train et au mot de l'avant plusieurs théories. Dans une circonstance comme celle-ci, dans l'incertitude des faits et en prévision de toutes sortes d'événements qui peuvent se produire d'un instant à l'autre, il est de sagesse et de prudence, croyons nous, de se tenir sur la réserve.

C'est ce que nous ferons jusqu'à certitude et pour ne pas prouver l'opinion par des avances à tort et à travers, basés sur des faits et dont les autorités constatent tous les jours avec regret les inconvénients préjudiciables aux fins de la justice. Les circonstances paraissent cependant justifier l'opinion de ceux qui croient qu'on est en présence d'un drame préparé dans un accès de "delirium tremens" résultat de l'abus de liqueurs alcooliques. On ne connaît aucun motif de différend entre Shirley et Guard.

Nous tiendrons du reste nos lecteurs au courant des faits après un avoir soigneusement contrôlé l'exactitude. Si les bruits qui courent la rue et qui prêtent au prisonnier des motifs qui ajouteraient encore à l'honneur de son crime, nous les ferons connaître. Jusqu'à nous croyons devoir nous en tenir à un prudent silence.

Notes

M. Shirley est allé récemment faire un voyage en Europe d'où il est revenu en compagnie de sa femme, laquelle était allée au couronnement du roi.

Contrairement à ce que nous avons entendu dire par certaines personnes, Shirley était en bonne intelligence avec ses chefs et les autorités lorsqu'il a quitté la force de la police municipale, dont il a fait partie pendant onze ans. Il a donné sa démission pour s'occuper de son hôtel et n'a pas été renvoyé du service.

Il y a exactement deux ans et demi que le prisonnier Jack Guard est arrivé à Québec. Il est né en Angleterre et ses antécédents sont peu connus. Il était bien jeune lorsqu'il est venu ici puisqu'il n'est âgé que de 22 ans.

Inutile de dire que c'est avec regret qu'on a appris la nouvelle du drame au Frontenac et le prisonnier était employé. Ce dernier n'a pas été vu de ses supérieurs depuis samedi. La conversation a roulé sur son compte hier soir et aujourd'hui parmi ses confrères d'emploi.

Un grand nombre de curieux, se sont rendus hier après-midi et ce matin pour voir le théâtre du drame, examiner les traces de sang laissées par la victime sur la neige, dans la maison et dans l'écurie. La curiosité se glisse partout.

Les autorités communiqueront incessamment avec les parents du prisonnier en Angleterre dès que ce dernier aura fourni les indications nécessaires.

Guard avait une chambre au "Chien d'Or", rue Boadé, depuis qu'il est entré à l'emploi du Frontenac. C'est là qu'il couchait.

M. Pelton, le propriétaire de cet hôtel donne des renseignements favorables sur le prisonnier. Il ne connaît aucune raison qui ait pu l'engager à perpétrer son acte. Lorsqu'il a quitté l'hôtel pour la dernière fois samedi, il était parfaitement sobre et avait sa raison. Il n'a pas dit où il allait; mais connaissant son intimité avec la famille Shirley, M. Pelton comprit qu'il se rendait à l'hôtel du chemin St-Louis.

Ce matin, le prisonnier est nerveux. Cela se comprend du reste, il n'a pas dormi de la nuit. Il occupe la grande chambre où se trouvent les précédents occupants de la chambre.

Si l'état du blessé empire au point d'inspirer des craintes, le coroner se rendra au Jefferson Hall pour prendre sa déposition "ante mortem".

TEMOIGNAGE D'ESTIME

AU MAIRE DE TADOUSSAC

(Du correspondant du "Soleil")

Tadoussac 12 janvier 1903.

Je vous transmets une requête qui a été présentée à M. Eug. Caron, maire du village de Tadoussac, à une séance du Conseil, le 5 du courant, et que vous avez assez bon de publier dans votre journal.

M. le maire y répondit un peu ému, mais en termes bien appropriés. Il remercia sincèrement les requérants de la confiance qu'ils lui témoignaient et de l'honneur qu'ils voulaient lui faire en le réélisant du nouveau comme conseiller. Il nous a dit qu'il avait déjà dit depuis quelque temps qu'il croyait sa part faite et de ne plus entrer de nouveau dans le Conseil, avec l'aide de ses confrères il avait réussi à doter la municipalité d'un bon aigle, malgré qu'avec un peu de difficulté. Nous avons 500 pieds de boyaux à incendie. Ce qui nous restait à faire était bien facile. Mais vu la requête signée par la totalité des contribuables résidents actuellement, moins trois ou quatre, il lui était difficile de refuser. Il a demandé la permission de répondre dans deux ou trois jours, il dirait s'il acceptait, oui ou non.

A Son Honneur M. Eugène Caron, maire de la municipalité du village de Tadoussac.

Monsieur le maire,

Nous regrettons vivement l'expiration de votre mandat comme conseiller et maire, nous apprécions davantage les nombreux services que vous avez rendus à notre municipalité, spécialement lors de la construction de notre aigle.

Nous n'oublions jamais, M. le maire, l'honnêteté et les connaissances pratiques, l'énergie et l'expérience avec laquelle vous avez su habilement trancher ce qui était pour nous le "noeud gordien", lors de nos embarras financiers et mettre notre municipalité sur une voie de progrès égal à celui des grands centres.

Aussi, M. le maire nous vous prions aujourd'hui de bien vouloir agréer l'expression de notre vive reconnaissance et espoir à la sincérité avec laquelle nous vous

Réglez Votre Système

Vous pouvez vous protéger contre la constipation chronique, la biliosité, la fièvre typhoïde, la grippe et contre toutes les maladies de ce genre en prenant.

Abbey's Effervescent Salt

Il gardera les divers organes du corps dans une fonction parfaite et chassera tous les poisons qui causent la maladie.

C'est le plus merveilleux régulateur de la santé, le plus grand préservatif contre la maladie et le meilleur tonique et laxatif connu.

Vendu par tous les plus grands

disons ce mot toujours ancien et toujours nouveau; "merci".

Nous comprenons, M. le maire, toute légitimité qu'il y a dans votre désir de pour un peu de repos; cependant, nous ne croyons pas abuser de votre générosité en vous assurant que nous voudrions encore vous accorder publiquement notre confiance, nous voudrions encore vous voir occuper le siège présidentiel dans notre Conseil. C'est pourquoi, M. le maire, les sous-signés vous prient instamment de bien vouloir accepter de nouveau le mandat de "membre du Conseil", qu'ils présentent. En acquiesçant à leur demande, M. le maire, vous les obligez et vous pourrez compter sur leur concours dans les intérêts de notre municipalité.

Tadoussac, 5 janvier 1903.

E. O. Bouliane, Ouséine Bouliane, Napoléon Roubeau, Armand Perron, Wm. Gravel, Frs. Bourgeois, L. A. Vallancourt, George Caron, Auguste Gingras, Hérédite Caron, Malcolm Morrison, Edouard Hovington fils, Arthur Desjardins, L. N. Caron, Xavier Hovington, Benny Caron, Alfred Hovington, père, Oscar, Arthur, Joseph, Alfred, Hovington (frs.), Edouard Hovington père, Delbert Hovington, Joseph Bonchard, James Hovington, Alphonse Marquis, David Bouliane, Louis Miville, Edouard, Alfred, Couturier, F. N. Cattelien, Johny Harvey, Joseph Bouliane, Pierre Plouffe, Tancrède Bouliane, Joseph Nicolas, Pierre Cyr, Henri Lapointe, Thomas Lapointe Hippolyte Bouliane, Jude Tremblay, Alex. Hovington, Wm. Gagné, Narcisse Tremblay, Ernest Bourgeois, Joseph Duchesne, Pamphile Gravel, Clis Harvey, Hubert Gravel, Albert Perron, Henri Bouliane, Frs. Harvey, Joseph Marquis, Alfred Harvey, Auguste Dufourd, Louis Martin, Jos. Badger, J. N. Maher, Cyrus Bouliane, Frs. Tremblay.

RECONNAISSANCE

Reconnaissance et remerciement à la Bonne Sainte Anne, pour une guérison obtenue après promesse de la publier.

M. DE

Cartes d'Affaires

PAUL LEVASSEUR
Elève du Conservatoire National de musique de New-York
Piano et Solfège. Cours spécial de technique
Leçons de 9 h. a.m. à 12 h. ; de 2 h. à 5 h. p. m. Le soir de 7 à 9 h.
S'adresser à
17 rue St-Jean
154-155

Dr E. A. LEBEL
Ex-interne de l'hôpital Pasteur Paris, France
Spécialité :
Maladies des voies urinaires
Maladies des reins, et de la vessie
Heures de consultation : de 2 h. à 5 h. p. m. de 7 h. à 9 h. p. m.
152 RUE DESFOSSÉS
Téléphone 2385
57 août-1 an.

Dr E. LACERTE
Ancien élève des hôpitaux et maternités de Paris.
MEDECIN & CHIRURGIEN
Ses spécialités :
Maladies des femmes et les affections des voies urinaires
12 RUE SAINT-STANISLAS
Haute-Ville
Tél. 802.

Dr J. L. H. Pagé
Médecin et Chirurgien
342 Rue Saint-François
SAINT-ROCH, QUEBEC.
134-3m

DR D. E. BARRAS
DENTISTE
72 COTE DU PASSAGE
Lévis
Téléphone : 173.
7 oct.-1 an.

DOCTEUR ROY
Médecin Chirurgien
136 rue D'Aiguillon
Téléphone 1613

Dr Eugène Dorval
DENTISTE
EXERCICE du Dr FOURNIER
37 Rue ST-JEAN
70-à-vis le Côté du Palais

Alexandre J. Chauveau
NOTAIRE
Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties, administration de successions.
Manufactures à vendre ou à louer
116 cote la Montagne
TELEPHONE 68

Turgeon, Lachance & Ahern
AVOCATS
12 rue St-Pierre, Québec
L'hon. Adolphe Turgeon.
Arthur Lachance, L. L. B.
Michael Jos. Ahern.
24 septembre 1893.

Le Dentiste LaRocque
A TRANSPORTE SES BUREAUX
87 rue de l'Eglise
St-Roch
520 rue et faubourg
St-Jean, Québec
11 juillet-2 mois

Dr S. GAUDREAU
DENTISTE
133 RUE ST-JOSEPH
ST-ROCH
Téléphone 2039
26 août-1 an.

Argent à Prêter
Par grosses ou petites sommes, à la vue et à échéance, sur hypothèques ou autres garanties. Facilités spéciales pour les fabrications corporatives des entreprises.
G. R. TASCHEREAU
159 Rue Saint-Pierre
11 mars-1 an

Nouvelles Maritimes

Dr J. GEO. LAMARCHE
Dentiste
No. 115 rue St-Joseph
En haut du magasin Martel & Martel
1213m

J. A. HUDON, L. L.
AVOCAT
L'ancien de la Banque Nationale
75 rue Saint-Pierre
Tél. 1047.
Bureau du soir 125 rue de l'Eglise
5 sept 1902-1 an

Mercier & Mercier
NOTAIRES
125 rue Saint-Pierre
Argent à prêter sur hypothèques et sur billets promissaires à 11 % l'an. 1000 \$ campagne.
Téléphone 1201

LABORATOIRE DE
Chimie et de Bactériologie
Laboratoire spécial d'urologie et d'odontologie.
Recherches bactériologiques, etc. etc.

Dr C. O. GUIMONT
e Ste-U seule Québec
Téléphone 1201

D. Arcand & Cie
Courtiers
Prêts d'argent sur billets et autres valeurs
Achat et vente à commission d'actions de banques et autres valeurs locales et aussi de stocks sur le marché de New-York et New-York au comptant ou sur marge.

AVIS
Aux entrepreneurs et aux architectes faisant affaires à Québec
Pour construction d'armoires non cantes, donnez vos commandes chez
JOHN FLYNN
1 Rue Ste-Anne, ou
59, Rue Ste Marguerite
M. Flynn a quinze années d'expérience dans ce genre d'ouvrage. 160 m

Hotel à vendre
Le superbe hôtel pour cause de santé d'abandonner les affaires, à l'heure d'été former le pub. le qu'il offre son magnifique hôtel, avec aménagement complet, en vente à des conditions libérales.
Cet hôtel, qui jouit parmi les touristes d'une très grande popularité. Xiste depuis vingt-deux ans.
Situé à deux pas du rivage de St-Laurent, dans un site magnifique, au centre du village.
Emplacement de plus d'un arpent en superficie, garage, hangar, étable et remise en parfait ordre.
Une visite est sollicitée.
S'adresser à
GEORGE GRONDIN,
Notre Dame du Portage,
C/o Télécoustas
130 2m 50cs

INSTRUMENTS
... POUR ...
FANFARE
Cornet Alto, Barytons Trombon, Contrebasses, Clés Piccolo T'mbour
— ET —
Tous les accessoires pour instruments en cuivre
ARTHUR LAVIGNE
68 Rue St-Jean, Québec
Démarchés 25/10/1902 et 20/11/1902
18 mai 1902.

Hotel à vendre
Le superbe hôtel pour cause de santé d'abandonner les affaires, à l'heure d'été former le pub. le qu'il offre son magnifique hôtel, avec aménagement complet, en vente à des conditions libérales.
Cet hôtel, qui jouit parmi les touristes d'une très grande popularité. Xiste depuis vingt-deux ans.
Situé à deux pas du rivage de St-Laurent, dans un site magnifique, au centre du village.
Emplacement de plus d'un arpent en superficie, garage, hangar, étable et remise en parfait ordre.
Une visite est sollicitée.
S'adresser à
GEORGE GRONDIN,
Notre Dame du Portage,
C/o Télécoustas
130 2m 50cs

Hotel à vendre
Le superbe hôtel pour cause de santé d'abandonner les affaires, à l'heure d'été former le pub. le qu'il offre son magnifique hôtel, avec aménagement complet, en vente à des conditions libérales.
Cet hôtel, qui jouit parmi les touristes d'une très grande popularité. Xiste depuis vingt-deux ans.
Situé à deux pas du rivage de St-Laurent, dans un site magnifique, au centre du village.
Emplacement de plus d'un arpent en superficie, garage, hangar, étable et remise en parfait ordre.
Une visite est sollicitée.
S'adresser à
GEORGE GRONDIN,
Notre Dame du Portage,
C/o Télécoustas
130 2m 50cs

Hotel à vendre
Le superbe hôtel pour cause de santé d'abandonner les affaires, à l'heure d'été former le pub. le qu'il offre son magnifique hôtel, avec aménagement complet, en vente à des conditions libérales.
Cet hôtel, qui jouit parmi les touristes d'une très grande popularité. Xiste depuis vingt-deux ans.
Situé à deux pas du rivage de St-Laurent, dans un site magnifique, au centre du village.
Emplacement de plus d'un arpent en superficie, garage, hangar, étable et remise en parfait ordre.
Une visite est sollicitée.
S'adresser à
GEORGE GRONDIN,
Notre Dame du Portage,
C/o Télécoustas
130 2m 50cs

LA LIGNE ALLAN
Le programme des traversées de l'été prochain

Le "Germanic" fait une rude traversée
Le "PERIVIAN" ARRIVÉ A LIVERPOOL---
LE "CORINTHIAN" A HALIFAX.

NOTES DIVERSES
LIGNE ALLAN.
Le steamer Corinthian, capitaine Numan, parti de Liverpool, est arrivé à Halifax, lundi.
—Le steamer Peruvian, parti de Halifax, est arrivé à Liverpool, avec une cargaison complète.
—M. H. et A. Allan viennent de publier le programme des traversées de l'été prochain, entre Montréal et Liverpool, via Québec et Moville. Les steamers choisis pour ce service hebdomadaire sont : le Parisien, le Bavarian, le Numidian, le Tunisian et l'Ionian. Le Bavarian arrivera à Liverpool, aujourd'hui, et, après avoir déchargé sa cargaison, il ira à Glasgow, où on lui fera subir d'importantes améliorations. Il aura une chaudière additionnelle, ce qui augmentera d'un tiers sa vitesse. Le département des passagers subira aussi d'importants changements. Ce steamer quittera Liverpool le 19. Le Tunisian, lorsqu'il sera de retour, subira aussi des améliorations, et quittera Liverpool pour St-Jean, N.-E., le 26 février. L'Ionian est encore au service du gouvernement impérial, mais on croit qu'il quittera Liverpool pour St-Jean, N.-E., le 5 mars, alors qu'il reprendra son service pour la ligne Allan.

TRAVERSÉE ORAGEUSE.
Le Germanic, de la ligne White Star, a eu une traversée fort orageuse sur l'Atlantique. En entrant au port de New-York, il a évité deux abordages avec grande peine.

NOTES.
Le str Fontabelle, parti des Indes Occidentales, est arrivé à Philadelphie, lundi soir.
—Le str Pretoria, parti de New-York, est arrivé aux Bermudes, hier.
—Le str Trinidad, parti des Bermudes, est arrivé à Trinidad, hier.

MOUVEMENT DES STEAMERS.
New-York, 13.—Arrivés : Kaiser Maria Theresa, Brème, Southampton et Cherbourg ; Ivernia, Liverpool et Queenstown.
Portland, Me, 13.—Arrivé : Coroon, Glasgow.
Southampton, 13.—Arrivé : Kronland, New-York.
Cherbourg, 13.—Arrivé : Kaiser Wilhelm Der Grosse, New-York.
Liverpool, 13.—Arrivé : Philadelphian, New-York.
Gènes, 13.—Arrivé : Victoria, New-York.
Philadelphie, 13.—Arrivé : Switzerland, Anvers.
Halifax, 12.—Arrivé : Corinthian, Liverpool, avec la malle.
—Sont attendus à New-York pour aujourd'hui : le Bovie, de Liverpool ; le Trojan Prince, de Palerme, et pour demain : le Pennsylvania, de Hambourg, et Liandoff City, de Swansea.

LE VIN DE QUININE DE CAMPBELL FORTIFIE

C'est beau, la science !
François-Joseph et Nicolas 1er
M. Salomon Reinach, qui découvrait dernièrement que le rocher de Sisyph n'était qu'une légende et n'avait jamais existé—on s'en doutait un peu—vient d'entreprendre les mêmes moyens d'investigation à plusieurs des personnages les plus célèbres du vieil enfer païen.
A la dernière séance de l'Académie des inscriptions et belles lettres, il a mis en déroute, avec la même facilité, Titos, Tantale, Ixion, les Danaïdes et les autres damnés de distinction, dont la poésie antique nous avait précédemment transmis les noms.
A la prochaine séance de l'Académie, M. Salomon Reinach nous démontrera peut-être que la mythologie n'est qu'un mythe et que les dieux et déesses de l'Olympe n'ont jamais le moindre semblant de réalité !

A VENDRE
A quelques milles de Québec, un pouvoir d'eau, une corderie, un moulin à farine et une maison privée, actuellement en opération, établi depuis 40 ans, payant de gros bénéfices et très prospère. Cause de vente, vieill. âge du propriétaire. C'est une occasion exceptionnelle pour un homme actif, de faire fortune. S'adresser à
G. A. PARADIS,
402, rue St-Jean, Québec.
16 déc. 1m.

Une pièce à un trou.
—Jean j'avais laissé une pièce de cinq francs dans la poche de mon gilet, l'avez-vous trouvée ?
—Non, monsieur... mais je dois dire à monsieur qu'il y avait un trou dans la poche.
—Jamais une pièce de cinq francs n'aurait pu passer par un trou aussi petit.
—Oh ! si, monsieur... elle était en or.
ATTENTION
Malgré la grande réduction sur notre stock, nous donnerons quand même deux timbres pour un.
Eguy, Lépinay & Frère
inc.

(OFFICIEL) SEANCE DU CONSEIL-DE-VILLE

Québec, 2 janvier 1903.
Présents : Son Honneur le maire et MM. les échevins Barry Bélanger, Blouin, Cantin (St-Valier), Casgrain, Côté, Cummings, Dinan, Drolet, Foley, Fortier, Gauthier, Griffin, Hogan, Jobin, Leonard, Madden, Marois, Montreuil, Morissette, Pfoiffer, Rancour, Tanguay, Taschereau, Turgeon, Vincent.
Le procès-verbal de la dernière séance a été lu et adopté.
Présenté le rapport du comité de l'aqueduc (soumission pour tranchéage rue St-Cyrille). Il a été proposé par l'échevin Drolet, secondé par l'échevin Hogan, et résolu :
Que le dit rapport soit pris en considération, ce soir, comme ordre du jour.
L'ordre du jour ayant été appelé.
Lu le rapport du comité de l'aqueduc, lequel ayant été mis aux voix a été adopté et il a été résolu :
Que le contrat pour le tranchéage requis par l'extension des tuyaux d'eau et de drainage dans la rue St-Cyrille soit accordé à M. W. T. Peters, le seul soumissionnaire, le montant nécessaire à être pris sur l'emprunt autorisé par l'acte II, Edouard VII, et que Son Honneur le maire soit autorisé à signer le dit contrat.
L'échevin Bélanger a alors proposé, secondé par l'échevin Morissette, et il a été résolu :
Que ce conseil procède maintenant à l'élection d'un comité spécial de cinq membres de ce conseil qui seront chargés de préparer les amendements à la charte de la cité pour la prochaine session de la Législature.
Et le vote ayant été pris a donné le résultat suivant :
Echevin Bélanger, 3 voix
Echevin Foley, 1 voix
Echevin Griffin, 4 voix
Echevin Tanguay, 8 voix
Echevin Taschereau, 5 voix
Echevin Turgeon, 4 voix
Echevin Vincent, 1 voix
Les échevins Bélanger, Griffin, Tanguay, Taschereau, Turgeon ont été déclarés élus membres du dit comité spécial.
Il a été ensuite proposé par l'échevin Marois secondé par l'échevin Montreuil et résolu :
Que ce conseil s'ajourne à deux semaines.
Ajourné.

Patinoir Q. A. A. A.
Ouvert tous les jours
De 9 h. a.m. à 10 h. p.m.
FANFARE
CHAQUE SOIR
A 8 heures
Admission générale, 10 cts.

NOUS DONNONS
10 DES RECUS AU COMPTANT

2 pour 1
LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Suivants donneront double reçus rouges au comptant, durant tout ce mois :
FAGUY, LEPINAY & FRERE, 262 et 264, rue St Jean
SIMONS & MINGUY, 20, rue de la Fabrique
BERTRAND & GAUVIN, 207, rue St Joseph
I. A. FORTIN, coin des rues St Joseph et du Pont
I. A. FORTIN, 746, rue St Valier
E. ROY & FILS, 45, rue St Joseph.

CHARBON
American
(HOOKING VALLEY)
Employé dans des centaines de maisons à Québec comme étant un substitut utile et satisfaisant pour remplacer — le charbon dur —
Vendu seulement par notre bureau
The Great Lakes & St Lawrence Transportation Co.
COIN DES RUES ST-PAUL ET BELLS LANE—TELEPHONE 304

La "Fayette" est le meilleur cigare que des hommes expérimentés puissent produire avec du tabac très fin. Il vous coûte 5 cents.

On trouvera à notre librairie un choix considérable de cartes d'invitations, cartes de menus, cartes pour eucro, carnets de bal, crayons assortis, papeterie de fantaisie, cartes de visites et enveloppes appropriées, blanches ou de deuil, papeteries de deuil, le tout du meilleur goût.
Une visite est instamment sollicitée.
PRUNEAU & KIROUAC,
Librairie Montmorency-Laval, 34 rue de la Fabrique, 116 St-Joseph.

GLACE! GLACE!
Ayant remplacé feu M. Jos. St-Pierre, dans le commerce de glace, je suis prêt à continuer ses pratiques comme par le passé, et pour une raison ou pour une autre, s'il y en avait quelqu'un qui ne voudrait pas continuer avec moi, de vouloir bien avoir la bonté de m'avertir. En conséquence, tous ceux qui ne répondront point je les considérerai comme abonnés. Et je demande aux amis qui ne sont pas abonnés avec M. St-Pierre s'ils voudraient bien m'encourager, et tous ceux qui voudront s'abonner, de m'envoyer leur adresse. Je ferai mon possible pour donner satisfaction à la pratique.
Je passerai dans les mois de janvier et février pour ratifier la liste.
GASPARD ROCHETTE
488 rue St-Valier
23-2 s. Tél. 2235.

LUNDI!
12 JANVIER
LAGRANDE OUVERTURE
DE LA
Vente Finale
De
LA QUEBECOISE
La plus belle vente qui ait jamais été offerte au public.
A tous d'en profiter.
LA QUEBECOISE
155 RUE ST JOSEPH, QUEBEC

2 pour 1
LES MARCHANDS DE NOUVEAUTES

LE SECRETE LA PERFECTION DU BUSTE



Envoie gratuitement... Le système français de développement du buste inventé par Madame L. Dore est un succès...

La chemise Qui fait Le mieux

Si vous avez une chemise mal blanche, elle ne vous fera pas. Nous avons vos chemises pour qu'elles restent bien...

Buanderie Imperiale 70 et 74 rue St. Valée Tel. 95

Avant de donner par le présent que la Compagnie de chemin de fer Atlantic, Québec et Ouest, demandera au parlement du Canada...

CITE DE QUEBEC Bureau du Greffier de la Cité Révision des listes des électeurs municipaux

AVIS PUBLIC est par ces présentes donné que le Bureau des Réviseurs établi par l'acte d'incorporation de la Cité de Québec...

5° donnant à la dite compagnie le pouvoir de construire une ligne courant depuis le B. de St. Gaspé à travers les townships de York, Douglas, Malbaie, Percé, Newport et les seigneuries de la Grande Rivière et de Pabos...

6° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de construire, utiliser et maintenir des quais, docks, jetées, débarcadères, édifices, entrepôts et acquérir et utiliser des vapeurs, barges, et bateaux passagers dans le but de naviguer dans la passe et le golfe St-Laurent...

7° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de construire, utiliser et maintenir des lignes de télégraphe et de téléphone le long de la route de son chemin de fer...

8° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de faire le commerce du bois, des scieries, du transport et d'expédition; (b) recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

9° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

10° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

11° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

12° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

13° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

14° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

15° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

16° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

17° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

18° donner à la dite compagnie, relativement à son entreprise, le pouvoir: (a) de recevoir de tout gouvernement ou personne des octrois de terre, dons d'argent ou autre propriété en aide à la construction de son entreprise.

L'AFFAIRE DES CENT MILLIONS

UN ENTRETIEN AVEC Mme HUMBERT

Paris, janvier 1903. Un rédacteur du "Matin" a eu un entretien avec le docteur Gilbert, le médecin qui a examiné les membres de la famille Humbert avant leur départ de Madrid...

Le docteur Gilbert a trouvé, du côté des hommes, Emile Daurignac parfaitement indifférent, Frédéric Humbert très abattu. Seul Romain Daurignac continua à être "très fier d'être l'objet de la curiosité générale" et parlait avec aisance.

Le docteur Gilbert a raconté à notre confrère la conversation suivante qui eut lieu entre Romain Daurignac, son frère Emile et Frédéric Humbert: "Comme Romain répétait que toute la famille était partie ensemble pour Madrid, un inspecteur de la sûreté générale fit observer que si le rendez-vous général était à Madrid, il était extraordinaire qu'Emile Daurignac ait passé par Lisbonne."

Emile, qui assistait à la conversation, interrompit alors et, sans souci de contredire son frère, il déclara nettement: "Le rendez-vous général n'était pas à Madrid, mais à Lisbonne, où chacun de nous devait se rendre selon la possibilité et les circonstances. Le reste de la famille, ayant appris que Lisbonne était surveillé, s'arrêta à Madrid et Romain vint seulement me chercher à Lisbonne dix jours après."

Les inspecteurs de M. Hanon revinrent immédiatement les déclarations contradictoires des deux frères... Romain, se fâchant, déclara: "Quant à moi, je vous donne ma parole d'honneur..."

Mais Frédéric Humbert interrompt alors: "N'insistez pas, fit-il, Romain; il n'est plus aucune parole d'honneur pour de pauvres gens comme nous!"

"Bah! laissez donc! après tout, nous ne sommes pas plus malheureux que d'autres!" répliqua Romain. Dans la prison des femmes, Thérèse Humbert a, paraît-il, manifesté, en apercevant le médecin, une vive joie.

Le docteur a trouvé Eve extrêmement nerveuse mais pas malade, et Mme Humbert extrêmement excitée mais pas silencieuse. Mme Humbert, la voix haute, le geste saeculé, parlait brillamment au docteur Gilbert qu'elle était la plus honnête femme de France, et qu'un cours de sa vie elle n'avait pas commis un seul acte qui pût ternir l'honneur de son nom.

Mme Humbert, la voix haute, le geste saeculé, parlait brillamment au docteur Gilbert qu'elle était la plus honnête femme de France, et qu'un cours de sa vie elle n'avait pas commis un seul acte qui pût ternir l'honneur de son nom.

Mme Humbert, la voix haute, le geste saeculé, parlait brillamment au docteur Gilbert qu'elle était la plus honnête femme de France, et qu'un cours de sa vie elle n'avait pas commis un seul acte qui pût ternir l'honneur de son nom.

on l'a annoncé, en liberté provisoire. "Mais non, elle est tout à fait libre, définitivement. Il a fallu assez de formalités, ce matin! Ça a duré une heure ou deux! Ma petite-fille est désormais hors de cause. D'ailleurs, depuis quelques jours, j'avais été avisée à Paris. Il était convenu qu'elle me serait confiée. Ce matin, à neuf heures, je me suis rendue dans le cabinet du juge d'instruction, M. Leydet, et c'est là que je l'ai revue, après huit mois d'une séparation qui nous a été bien pénible, à nous deux! Mais permettez que j'aille lui donner mes soins."

Et la vieille grand-mère rejette les deux femmes qui pleurent, dans le petit salon où dorment les reliques du passé.

Les confidences d'une cuisinière Les "Coulisses", de Toulon, publient une intéressante et fort amusante interview d'une ancienne cuisinière des Humbert, Mme Léontine Humbert, actuellement propriétaire d'un hôtel à Lafréy, petite commune du Dauphiné.

Mme Humbert, entrée chez les Humbert en 1892, quitta la maison trois années plus tard. "On menait grand train chez mes maîtres, a-t-elle raconté à notre confrère, mais ils parlaient si haut et si volontiers de leurs millions, acquittaient les fournisseurs avec tant de ponctualité que l'héritage des Crawford nous apparaissait la chose la plus vraisemblable. La dépense journalière pour la table s'élevait de 80 à 100 francs. Ça chiffrait cent mille francs par an, d'apparat, qui étaient fréquents. Les grands vins, les vieilles truffes les plus rares et les plus chères y figuraient en abondance. Je me souviens même que dans l'un d'eux, en plein février, on fit aux invités la surprise d'un dessert royal: on leur servit un cerf saisi."

C'était Mme Parayre, l'intendant, qui réglait les dépenses; elle doit en savoir long sur les histoires de Mme Humbert. Avec madame, toutes deux étaient toujours accrochées au téléphone, dont les appareils, dans certaines pièces, étaient dissimulés sous des bibelots. Défense absolue était faite au personnel d'en user. Il arrivait souvent que, pour une provision oubliée ou manquante, on préférât nous payer un fiacre plutôt que de nous laisser donner un coup de téléphone au marchand. Dame! nous eussions pu entendre, peut-être comprendre!

Et comme hiver Mme Humbert était très débonnaire, parfois la première. Elle traitait tout son monde, mari, fille, frères et sœurs, d'une façon bien cavalière. Elle molestait surtout Romain Daurignac.

Grande, très élégante, de la bienveillance dans le caractère. Mme Eve Humbert se montrait très fière de la grande fortune qui allait lui échapper, c'est-à-dire de ses 25 millions de dot. Elle ne devait jamais quitter sa mère, ne possédait aucune amie, ne voyait même pas ses cousins. Elle vivait isolée, chambrière, son temps pris par ses leçons d'anglais, d'allemand d'histoire, de piano et de harpe. Quelquefois elle aidait Mme Parayre dans la vérification des factures. Elle se tremoussait fréquemment dans les additions, Mme Humbert la gourmandait, en s'écriant: "Ah! ze place bien mon argent!"

Devant sa femme, Frédéric Humbert prenait sans cesse des airs de garçonnet fatigué. Il ne semblait exister dans la maison que pour figurer au milieu des soirées. Puis il se cloisonnait au fond de son cabinet de travail. Il y passait le plus clair de ses journées, triste, studieux et solitaire. Il rentrait et sortait de l'hôtel le plus souvent par l'escalier de service. Là, quand nous le rencontrions, il répondait à nos politesses d'un ton doux, poli et bas. Il demandait rarement après madame!

Mme Marie Daurignac produisait à tout effet d'une manie. Sa sauvagerie était extrême. Elle employait toute sa journée à tapper son piano en poussant des "ah! ah!" plaintifs et continnels. Quand il fallait l'arracher de sa chambre, c'était une misère. Le despotisme de Mme Humbert n'avait pas toujours raison de cette volonté qui se butait.

L'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée festoyait perpétuellement. L'office voyait et défilait tout Paris sans cesse et sans curiosité; les Humbert-Daurignac étaient si riches et avaient tant de brillantes relations! De même pour les grandes réceptions du château des Vives-Eaux, dont on fit de la chapelle une cave. Romain Daurignac trouva même spirituel, "esprit fort", de mettre, en guise de ciboire, une bouteille de champagne dans le tabernacle.

on l'a annoncé, en liberté provisoire. "Mais non, elle est tout à fait libre, définitivement. Il a fallu assez de formalités, ce matin! Ça a duré une heure ou deux! Ma petite-fille est désormais hors de cause. D'ailleurs, depuis quelques jours, j'avais été avisée à Paris. Il était convenu qu'elle me serait confiée. Ce matin, à neuf heures, je me suis rendue dans le cabinet du juge d'instruction, M. Leydet, et c'est là que je l'ai revue, après huit mois d'une séparation qui nous a été bien pénible, à nous deux! Mais permettez que j'aille lui donner mes soins."

Et la vieille grand-mère rejette les deux femmes qui pleurent, dans le petit salon où dorment les reliques du passé.

Les confidences d'une cuisinière Les "Coulisses", de Toulon, publient une intéressante et fort amusante interview d'une ancienne cuisinière des Humbert, Mme Léontine Humbert, actuellement propriétaire d'un hôtel à Lafréy, petite commune du Dauphiné.

Mme Humbert, entrée chez les Humbert en 1892, quitta la maison trois années plus tard. "On menait grand train chez mes maîtres, a-t-elle raconté à notre confrère, mais ils parlaient si haut et si volontiers de leurs millions, acquittaient les fournisseurs avec tant de ponctualité que l'héritage des Crawford nous apparaissait la chose la plus vraisemblable. La dépense journalière pour la table s'élevait de 80 à 100 francs. Ça chiffrait cent mille francs par an, d'apparat, qui étaient fréquents. Les grands vins, les vieilles truffes les plus rares et les plus chères y figuraient en abondance. Je me souviens même que dans l'un d'eux, en plein février, on fit aux invités la surprise d'un dessert royal: on leur servit un cerf saisi."

C'était Mme Parayre, l'intendant, qui réglait les dépenses; elle doit en savoir long sur les histoires de Mme Humbert. Avec madame, toutes deux étaient toujours accrochées au téléphone, dont les appareils, dans certaines pièces, étaient dissimulés sous des bibelots. Défense absolue était faite au personnel d'en user. Il arrivait souvent que, pour une provision oubliée ou manquante, on préférât nous payer un fiacre plutôt que de nous laisser donner un coup de téléphone au marchand. Dame! nous eussions pu entendre, peut-être comprendre!

Et comme hiver Mme Humbert était très débonnaire, parfois la première. Elle traitait tout son monde, mari, fille, frères et sœurs, d'une façon bien cavalière. Elle molestait surtout Romain Daurignac.

Grande, très élégante, de la bienveillance dans le caractère. Mme Eve Humbert se montrait très fière de la grande fortune qui allait lui échapper, c'est-à-dire de ses 25 millions de dot. Elle ne devait jamais quitter sa mère, ne possédait aucune amie, ne voyait même pas ses cousins. Elle vivait isolée, chambrière, son temps pris par ses leçons d'anglais, d'allemand d'histoire, de piano et de harpe. Quelquefois elle aidait Mme Parayre dans la vérification des factures. Elle se tremoussait fréquemment dans les additions, Mme Humbert la gourmandait, en s'écriant: "Ah! ze place bien mon argent!"

Devant sa femme, Frédéric Humbert prenait sans cesse des airs de garçonnet fatigué. Il ne semblait exister dans la maison que pour figurer au milieu des soirées. Puis il se cloisonnait au fond de son cabinet de travail. Il y passait le plus clair de ses journées, triste, studieux et solitaire. Il rentrait et sortait de l'hôtel le plus souvent par l'escalier de service. Là, quand nous le rencontrions, il répondait à nos politesses d'un ton doux, poli et bas. Il demandait rarement après madame!

Mme Marie Daurignac produisait à tout effet d'une manie. Sa sauvagerie était extrême. Elle employait toute sa journée à tapper son piano en poussant des "ah! ah!" plaintifs et continnels. Quand il fallait l'arracher de sa chambre, c'était une misère. Le despotisme de Mme Humbert n'avait pas toujours raison de cette volonté qui se butait.

L'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée festoyait perpétuellement. L'office voyait et défilait tout Paris sans cesse et sans curiosité; les Humbert-Daurignac étaient si riches et avaient tant de brillantes relations! De même pour les grandes réceptions du château des Vives-Eaux, dont on fit de la chapelle une cave. Romain Daurignac trouva même spirituel, "esprit fort", de mettre, en guise de ciboire, une bouteille de champagne dans le tabernacle.

Comment est votre Foie?



Pour les troubles bilieux et nerveux, tels que gases et douleurs dans le tomac, mal de tête, étourdissement et gonflement après les repas, l'assoupissement, le frisson, rougeur causée par le chaleur, perte d'appétit, courtes haleines, constipation, éruptions de la peau, sommeil troublé, songes terribles, et toutes ces sensations nerveuses etc. La première dose donnera du soulagement en vingt minutes. Il n'y a pas de fétide. Chaque malade est instamment prié d'essayer une boîte de ces pilules, et chacun admettra qu'une boîte vaut une guinée. LES PILULES BEECHAM prises tel qu'indiqué donneront rapidement une complète santé aux femmes malades. Elles enlèveront promptement l'impureté, quelle irrégularité ou obstruction dans le système. Pour un

ESTOMAC FAIBLE; MALA DE DIGESTION. DESORDRE DU FOIE. Elle agit comme magistiquement—quelques doses produisent des merveilleux sur les organes, elles renforcent les muscles, donnent du ton; de l'appétit, et elles éveillent la santé et l'énergie. Ces faits sont admis par des milliers de personnes dans toutes les classes de la société; et l'une des meilleures garanties pour le nouveau et les débilés, est que la vente des pilules Beecham est la plus considérable de tous les remèdes brevetés au monde. Directions complètes avec chaque boîte.

Preparées seulement par THOMAS BEECHAM, Ste-Hélène, Angleterre. Vendues partout au Canada et aux Etats-Unis. En boîte, 65 cents.

TOUJOURS EN AVANT N'oubliez pas notre grande vente de janvier. Deux timbres pour un. Faguy, Lépinay & Frère. jno. Réservez aux manoeuvres. —Dites-moi, mon ami, pourriez-vous me dire où est le gros de la colonne? —Mais, mon lieutenant, le gros de la colonne... c'est moi.

20 Broadway, New-York. GRATIS Un lit sérieux sur vos maux de nerfs et une boîte de notre remède sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande, aux pauvres surtout. KOENIG MED. CO., 100 Lake St. Chicago. En vente chez tous les pharmaciens: \$1.00 la bouteille, 6 pour \$5.00. nov-1 an mor. aan

BRANDY A TOUS LES BARS ET RESTAURANT TROIS ETOILES DE TOUS LES MARCHANDS DE VINS ET LIQUEURS MARTELL

Nos voitures d'hiver Pour la saison 1903

Sont des derniers modèles Canadien et fabriquées pour le confort Canadien, possédant le nœud élégant et la beauté du fini. Il n'y a aucun gâchis dans leur construction mais seulement les meilleurs matériaux et la plus habile main-d'œuvre, et des couleurs qui ne changent pas. Si vous voulez un bon article à un prix raisonnable nous pouvons vous satisfaire. Nous ne vendons pas les voitures à bon marché fabriquées dans les campagnes. VENEZ VOIR NOS ECHANTILLONS et vous serez contents.

The Frost & Wood Co., Limited 78 rue St-Paul et 57 rue St-Antoine QUEBEC

Grand Hotel DE RUSSIE ET D'ECOSSE PARIS Près la gare St-Lazare — A 300 mètres du Parc Monceau et des Grands Boulevards. PENSION DE FAMILLE Arrangements pour séjour Très propice pour les Canadiens-Français désirant demeurer quelque temps à Paris. Mme V. RAGOT, Propriétaire. 28 28 Rue d'Edimbourg 28-28 PARIS

CANNES A LA MODE Pour gens aimant la mode

Badins, militaires à poignées droites ou courbées. Cannes au bambou. Cannes à charbon. Cannes en ivoire. Cannes en cerisier, en pins du Congo, bois de rose, boulaou et autres sortes, montées en argent.

Aussi cannes avec long cloie Longs cloies pour cannes

JOHN DARLINGTON Vis-à-vis de bureau de Post

THE FOUR-TRACK NEWS A MONTHLY MAGAZINE OF TRAVEL AND EDUCATION Published by the Passenger Department of the Grand Trunk Railway Co. 25 cents a copy. Five cents a year. Send five cents for a sample copy to George H. Daniels, G. P. & Co., 150 Broadway, New York.

W. D. BAILLAUGE, Asst. Insp. de la Cité. Quebec Skating Club Le patinoir est maintenant ouvert L'abonnement pour le saison est comme suit: Famille \$ 8.00 Messieurs 4.00 Dames ou écoliers 3.00 Ouvert tous les mardis & vendredis de 8 à 10 h. pour les patineurs. Heures de bureau: de 4 à 6 h. chaque jour. R. CAMPBELL, Secrétaire-trésorier

L'USURE C'est "la plus grande chose au monde," dans toute chose il y a de l'usure. Vous avez le goût, la forme et le fini aussi dans **LES CLAQUES GRANBY**

Mais ce que nous proclamons maintenant ce sont ses **QUALITES D'ENDURANCE.**

"Les claques Granby sont durables comme le fer."

Le Sirop d'Epinette Sauvage

On emploie maintenant ce sirop partout. Il guérit les rhumes, les bronchites, les affections de la gorge et des bronches. Il faut faire attention et ne pas le confondre avec aucune autre préparation du même genre. Chaque bouteille est accompagnée d'une cuiller. On en vend partout.

DEPOT PRINCIPAL CHEZ **W. Brunet & Cie**
Pharmaciens en gros et en détail
139 et 141, Rue St Joseph.

Donnez la santé—Cadeaux de Noël—Donnez la santé

TABLES DE BILLARD dans chaque maison, 21 parties sur une table; ne prend pas de place; peut être déplacée à volonté; deux grandeurs; seulement \$20 et \$32. Voyez-les.

Les célèbres patins Lunn, Fisher et Mic-Mac, de 40¢ à \$6.50 la paire. Les bâtons de jeu de hockey, Spalding, Mic-Mac, et autres. Raquettes, tréteaux, traîneaux, sacs, sacs, sacs, etc. Gants de boxe, ballons à rattraper (punching-bag); appareils de toutes sortes d'exercices.

JEUX DE PING-PONG

Les fusils, carabines, ou perches de ligne sont des beaux cadeaux à faire. 100—Cadeaux utiles et salubres—100

V. & B. SPORTING GOODS STORE

EN GROS ET EN DETAIL
93 et 95, rue ST-JEAN
Téléphone 190. Boîte de poste, 394

GRANDE IMPORTATION DIRECTE DES PAYS DE PRODUCTION

Le plus grand assortiment en Vins et Liqueurs et Conserves du Canada.
VINS de BORDEAUX et de BOURGOGNE, SHERRY, PORTS, MADERE, MALAGA
MUSCAT de FRONTIGNAN.
COGNACS, SCOTCH et IRISH WHISKEYS, GENIEVRES, GRANDE FINE CHAMPAGNE
LACAUX, ETC. ETC.
Grande réduction sur toute la ligne à l'occasion des Fêtes de Noël et du jour de l'An.

E. ROUMILHAC

Té1 246. 48-50 COTE DU PALAIS

AMUSEMENTS

GRATIS GRATIS

Chaque soir cette semaine

BOXE Club d'Harry

Vis-à-vis de l'hôtel Victoria

GRATIS GRATIS

11-2m

NOUS DONNONS DES TIMBRES DE COMMERCE

2 POUR 1

Noms des Marchands qui donnent double timbres verts sur tous les achats au comptant durant le mois de Janvier.

I. A. FORTIN, 111 rue St-Joseph et 748 St-Valier.
P. J. COTE, 29 rue St-Jean.
E. ROY & FILS, 45 rue St-Joseph.

FEUILLETON ILLUSTRE DU "SOLEIL"

Une Rencontre SUR LA Terrasse

No. 34.

Elle leva ses yeux sur lui d'un air interrogateur et méfiant.

Le visage de Sir Adam s'éclaircit de nouveau et s'adoucit puis s'endurcit à l'agacement, tout à coup. Elle n'aurait pas cru que de pareils traits pussent changer aussi rapidement. "Et mon fils dit que votre mère est ici! Ma chère demoiselle...je suis très content! J'espère que vous avez l'intention de rester."

Les paroles étaient cordiales. Le ton était froid. Brook regarda son père, très surpris de découvrir qu'il connaissait quelque chose des Bowring, car lui n'en avait pas parlé dans ses lettres. Mais les porteurs, qui marchaient plus lentement, venaient d'amener sa mère à l'endroit où ils se tenaient tous trois, et attendaient un peu haletants, et la chaise à porteurs se balançait légèrement sur les sangles des bretelles.

"Mon cher enfant s'écria Lady Johnstone. Que c'est bon de vous revoir. Non...ne m'embrassez pas, mon cher enfant... il fait beaucoup trop chaud. Laissez-moi vous regarder." Sir Adam présenta Clare d'un air grave. Le gros visage de Lady Johnstone devint impassible comme l'étui de granit rouge d'une momie et elle inclina avec raideur son cou appopictique.

"Oh! s'écria-t-elle. Très charmée, assurément. Allez-vous vous promener? demanda-t-elle en se tournant vers Brook d'un air sévère.

—Oui, c'était justement l'heure. Je ne savais pas quand je devais vous attendre. Mais si Mlle Bowring ne s'y oppose pas, nous y renoncions, et je vous installerai. Vos chambres sont toutes prêtes."

Il fut tout de suite évident pour Clare que Lady Johnstone n'avait jamais entendu prononcer le nom de Bowring et que l'idée que son fils se promenait seul avec une jeune personne quelconque lui était au moins désagréable.

X

Clare se rendit directement à la chambre de sa mère. Elle avait à peine dit un mot pendant les quelques minutes qu'elle était forcée restée avec les Johnstone pour remonter la pente et rentrer à l'hôtel. A la porte elle s'était rangée de côté pour laisser entrer Lady Johnstone. Sir Adam avait suivi sa femme, et Brook avait entendu, espérant sans doute échanger encore quelques mots avec Clare mais elle était préoccupée et n'avait pas daigné lui accorder un regard.

"Ils sont arrivés," dit-elle en fermant la porte de Mme Bowring derrière elle.

Sa mère était assise près de la fenêtre ouverte, les mains nonchalamment posées sur ses genoux, regardant au dehors, lorsque Clare entra. Elle tréssa légèrement et se retourna.

"Ah! s'écria-t-elle. Déjà!... Bien...cela devait arriver. Les avez-vous vus?"

Clare lui raconta tout ce qui s'était passé.

"Et il a dit qu'il était content? demanda Mme Bowring avec l'ombre d'un sourire.

—Oui, il l'a dit. Sa voix était froide. Mais quand il a entendu mon nom et qu'il s'est informé de mon père sa physionomie s'est adoucie.

—Sa physionomie s'est adoucie...répéta Mme Bowring pour elle-même, presque tout bas, tandis que l'ombre d'un sourire se jouait sur ses lèvres pâles. Il a paru d'abord content puis il a paru contrarié. Est-ce bien cela? demanda-t-elle en élevant de nouveau la voix.

—C'est ce que j'ai pensé, répondit Clare. Pourquoi ne déjeuneriez-vous pas dans votre chambre, mère? demanda-t-elle soudain.

—Il croirait que j'ai peur de me trouver avec lui," dit Mme Bowring.

Un long silence suivit et Clare s'assit sur une chaise de paille pour regarder par la fenêtre. A la fin, elle se retourna vers sa mère.

"Ne pourriez-vous donc pas tout me dire, ma chère mère? demanda-t-elle. Il me semble que cela rendrait les choses beaucoup plus faciles pour nous deux. Peut-être serais-je en état de vous aider. Et moi-même...je saurais mieux comment agir.

—Non Je ne puis rien vous dire. Je demande seulement de n'avoir jamais à le faire. Quant à vous, chérie...soyez naturelle. Ma position est très étrange, mais vous pouvez ne pas le savoir...on ne peut pas supposer que vous la connaissiez. J'aurais voulu mieux garder mon secret...Je me suis laissé abattre quand vous m'avez parlé du yacht. Vous ne pouvez m'aider que d'une seule manière...ne me faites pas de questions, mon enfant. Ce serait plus cruel pour moi, si vous saviez la vérité...Oui, certainement, plus cruel Soy z naturelle. Nous n'avons pas besoin de courir après eux, en somme.....

—Oh! je n'y pense pas! s'écria Clare avec indignation.

—Je veux dire que vous n'avez que faire d'aller vous asseoir et causer avec eux pendant des heures. Mais ne soyez pas subitement froide et impolie avec leur fils. Il n'y a rien contre lui...je veux dire: cela n'a rien de commun avec lui. Il ne faut pas que vous le croyiez. Soyez naturelle..... encore une fois soyez vous-même.

—Ce n'est pas facile d'être naturelle dans de pareilles circonstances," répondit Clare non sans justesse, et en réprimant une curiosité qu'elle dissimulait de son mieux par affectation pour sa mère.

Au déjeuner, les Johnstone étaient tous les trois placés de côté opposé de la table et Brook n'était plus le voisin de Clare. Les Bowring étaient déjà à leurs places quand les trois autres entrèrent, Sir Adam donnait le bras à sa femme, qui paraissait avoir besoin d'aide pour marcher, ou du moins en être bien aise. Brook suivait à une petite distance et Clare vit qu'il la regardait d'un air de regret, comme s'il eût désiré qu'elle fût encore près de lui. Si elle eût été moins jeune et moins inconsciente, elle aurait dû voir qu'il était sérieusement épris d'elle.

Sir Adam tendit la chaise à sa femme avec une courtoisie un peu à l'ancienne mode, et la poussa doucement quand elle fut assise. Puis il leva la tête et ses yeux rencontrèrent ceux de Mme Bowring. Pendant un instant ils se regardèrent. Puis la physionomie de Sir Adam changea et s'adoucit, comme elle l'avait fait quand il avait rencontré Clare, mais le visage de Mme Bowring devint dur et pâle. Sir Adam ne s'assit pas; à la grande surprise de sa femme, il s'en alla tranquillement à l'autre extrémité de la table et en fit le tour jusqu'à la place où était assise Mme Bowring. Elle s'aperçut qu'il approchait et se tourna un peu pour lui prendre la main. Les deux vieilles anglaises observèrent cette manœuvre avec le plus vif intérêt, de l'autre bout de la table.

Sir Adam tendit la main et Mme Bowring la prit.

"C'est un grand plaisir pour moi de vous revoir, dit-il lentement, comme s'il parlait avec effort. Brook dit que vous avez été très bonne pour lui et j'ai tenu à vous en remercier tout de suite. Oui...c'est la votre fille...Brook m'a présenté à elle. Veuillez m'excuser...il faut que je retourne à ma place. Nous reverrons-nous après le déjeuner?"

—Si vous voulez, dit Mme Bowring d'un ton contraint. Très certainement, ajouta-t-elle d'un air nerveux.

—Ma chère amie, dit Sir Adam en s'adressant à sa femme à travers la table, permettez-moi de vous présenter à ma vieille amie Mme Bowring, la mère de cette jeune fille que nous avons déjà rencontrée, ajouta-t-il en abaissant les yeux sur la blonde tête de Clare. De nouveau Lady Johnstone

Le Vin St-Michel
vaut mieux que n'importe quel autre remède.



MADAME THELESOPHORE DALLAIRE, Lachute Mills, P. Q.

Je certifie avoir fait usage du VIN ST-MICHEL et d'avoir constaté par moi-même que c'est un tonique qui vaut bien mieux que tout autre remède.

Lorsque j'ai commencé à en faire usage, j'étais tellement faible que je ne pouvais pas faire mon ouvrage. Dès la première bouteille, je me sentis mieux et après en avoir pris trois bouteilles j'étais complètement guérie. Je n'ai jamais tant grasse, forte et pleine de santé. Je n'éprouve plus aucune fatigue lorsque je travaille, grâce au VIN ST-MICHEL, que je ne cesserais de conseiller à toutes les personnes pâles, faibles ou malades.

Signé: MADAME T. DALLAIRE.

GRATIS—Sur demande nous vous enverrons l'Album du Vin St-Michel, contenant cent illustrations et des renseignements utiles à tous.

BOIVIN, WILSON & CIE
520 RUE ST-PAUL - MONTREAL, CAN.
Soleils Agents pour l'Amérique.

QUIN & DUBAINE, 100, rue Fried, Boston, Mass.
Agents pour les Etats-Unis.

inclina légèrement son cou apoplectique, mais son expression ne fut pas glacée comme elle l'avait été la première fois qu'elle avait regardé Clare. Au contraire, elle sourit très agréablement et très naturellement, et ses francs yeux bleus se fixèrent sur Mme Bowring avec un intérêt bienveillant.

Clare crut entendre un léger soupir de soulagement s'échapper alors des lèvres des père. Les pas lourds de Sir Adam résonnèrent sur le carrelage, pendant qu'il faisait le tour de la table pour regagner sa place. La table était étroite et il était facile de causer à travers, sans élever la voix. Sir Adam s'assit d'un côté de sa femme et Brook de l'autre; le dernier de son côté, comme Clare l'était du sien.

(A suivre)



LES INVALIDES

doivent recevoir la nourriture en petite quantité et à intervalles rapprochés afin de stimuler l'action de leur système. Le Thé de Bouffé de l'Institut de Bouffé, etc., est spécialement recommandé aux personnes souffrant d'insomnie, d'angoisses, etc. Il est fait avec l'Extrait de l'ARMOUR.

Il soulage les douleurs et les spasmes, et agit sur le système nerveux. L'Extrait de l'ARMOUR agit sur le système nerveux et agit sur le système nerveux.

ARMOUR & COMPAGNIE, Chicago.

Le Baume Africain

(De la Barbarie)

Siège social Constantine (Algérie) Afrique du Nord

Le remède indispensable pour toutes les classes de la société efficace infaillible, et à bas prix, remplace le médecin et rend inutile la présence de l'homme de l'art, empêche le patient d'endurer des souffrances intolérables, il ne guérit pas seulement les dérangements d'intérieurs, que nous contractons pendant les chaleurs de l'été, c'est aussi le grand remède contre les maladies de l'hiver, guérir un rhume, éviter un refroidissement; pour réchauffer il remplace l'alcool infaillible en cas de colique, crampes, indigestion, et à part de cela, c'est le grand remède pour toutes sortes de douleurs sans exception.

Toute famille économe ou toutes personnes tenant aux bons soins de sa santé devrait posséder une Bouteille de Baume Africain.

Un seul Baume Africain (celui de la Barbarie), exiger sur chaque bouteille le portrait de J. Jaulin en costume de zouaves d'Afrique.

EN VENTE PARTOUT.

Le Liniment Minard guérit la mauvaise humeur.

Aux municipalités de la Province de Québec

Nous désirons rappeler ici que nous avons dans nos entrepôts d'immenses quantités de désinfectants, tels que: Formaldéhyde liquide et en tablettes, avec lampes spéciales, Acide carbolique, soufre, etc., etc.

Aussi Serum anti-diphthérique reçu toutes les semaines directement de l'Institut Pasteur de Paris. Pointes de vaccine fraîche, etc.

Ne pas oublier que les municipalités jouissent du privilège de bas prix spéciaux.

J. E. LIVERNOIS

VENTE A REDUCTION! Pour argent comptant

15 POUR CENT D'ESCOMPTE

Sur les Tapis, Prêlarts, Rideaux, Toile et Cotonnade pour la maison, Toile à nappes Mouchoirs, Bas, Flanelle, Couvertes, Couvre-pieds, Etoffes à Robes noires et couleurs unies.

20 POUR CENT D'ESCOMPTE

Sur les Soies, Rabans, Dentelles, Mirais garnitures, Broderies, Toiles, Draps, Cravates, Indiennes, Habillements pour enfants.

25 POUR CENT D'ESCOMPTE

Sur les Etoffes à robes de fantaisies, Manteaux, Robes de chambre, Robes pour enfants.

50 POUR CENT D'ESCOMPTE sur les chapeaux garnis, Chapeaux feutres, etc.

GLOVER, FRY & CIE

LA MACHINE A COUDRE "VICTORIA"

RAFLEE LE 3 JANVIER 1903

A été gagnée par le numéro

001169

MME veuve LOUIS LACHANCE, No 42 rue des Commissaires, SAINT-ROCH, QUEBEC.

A partir de cette date, nous recevons comme ayant une valeur de 5 centins chacun—en partie de paiement sur tout nouvel achat—tout billet de cette raffle non gagnant et portant les autres numéros jusqu'à 002941.

J. A. CANTIN 251 rue St-Joseph
Marchand de Meubles
St Roch, Québec
Près du marché.

Machines! Machines!

Engins et Chaudières à vapeur, Engins à Gazoline, Turbine à l'eau, Agrès de Sèleries, Moulins à Bardeaux, Délicieuses simples et doubles.

Plaineurs embouteilleurs et Plaineurs simples, Machines à Montures, Carroyeurs, Scies à ruban, Tours à Bois.

Toute une ligne de MACHINES POUR MANUFACTURES DE MEUBLES, APPARELS ET FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRIERES.

ASSORTIMENT COMPLET de scies circulaires et à ruban, de poulies, de courroies, de cuir et de caoutchouc, de baux de caoutchouc (os), de tuyaux de fer, raccords (fitings), de valves, lubrifiants, lubrificateurs, injecteurs et aspirateurs, soufflets à vapeur, et toutes sortes d'instruments de cuir pour machines, paquebots de toutes sortes.

Qu'on n'achète pas ailleurs sans voir

CHEZ CHS PAQUET

25s jno

Quand Vous Voulez

Quand vous voudrez un Sirop de première qualité pour le sommeil du bébé, achetez le SIROP D'ANIS GAUVIN, et vous serez satisfait. Le SIROP D'ANIS GAUVIN, ne contient ni opium ni morphine, il peut être donné sans danger aux plus petits bébés. Il donne un sommeil calme et régulier.

En vente partout à 25 cts. la bouteille.

CABINETS

Permettre documents en section

Toutes les formes de système pour filer les documents et les conserver, divisés sous forme de sections. Une section ou une douzaine sont ce que vous avez besoin. Toutes les sections sont mutuelles et peuvent être adaptées pour n'importe quelle espace.

Très Jolies.—Durables

Toutes les sections sont faites de chêne choisi, très bien polies et sont en même temps un très joli meuble pour votre bureau. Ecrivez pour catalogue.

The Office Specialty Manufacturing Co., limited, Toronto, Ont

T J. MOORE & CO

AGENTS

118-120 côte de la Montagne, Québec

"Baby's Own Soap"



Beware HOLA BEBE

Vaill un enfant qui est bien soigné avec notre savon se trouve la peau si fraîche, si douce, et si rose, que le **BABY'S OWN SOAP** ne peut lui prouver qu'une seule chose: qu'il n'est pas un bébé.

THE ALBERT TOILET SOAP

Mfrs. Montréal.

Vente à l'Encan

Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de

J. A. Beaudette,

Epicier, Québec, Insolvable

Avs est par le présent donné que

Vendredi, le 16 janvier 1903

A 11 h a m

Je procéderai à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession comme suit:

1.—Poids de commerce d'épicerie. Aménagement du magasin. 391 72

2.—Crédits suivant liste. 194 28

3.—Houtons, cheval, voitures et harnais. 216 25

4.—Loyer jusqu'au 1er mai 1903.

La vente se fera pour chaque item séparément.

Le stock pourra être examiné au magasin du défunt, No. 27 rue Artibeau, Québec, jeudi, le 15 janvier courant.

Conditions de paiement: Argent comptant.

La vente aura lieu à mon bureau: 44 rue Dalhousie, Québec.

V. E. PARADIS, Crieur

Bureau: 44 rue Dalhousie, Québec, le 15 janvier 1903.

PAS DE BARCAIN DAY

MAIS.

Un mois de ventes

A Bon Marché

De chaussures de toutes sorte

— CHEZ —

A. J. Caron

56 Rue Saint Jean

Salle Jacques-Cartier

TELEPHONE 2480

Louis Bertin - Locataire-Gérant

10ème SEMAINE

CE SOIR

LA TROUPE

Lillian Tucker

DANS LE

DRAME DE FAMILLE

En 4 Actes

DAD'S GIRL

Matinée JEUDI à 2.30 hrs

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

Samedi matinée

Dangers of a Great City

Trix populaires, 10c, 20c, 30c.

SOUMISSIONS

Aqueduc de Lévis

Des soumissions cachetées adressées au sousigné seront reçues jusqu'à quatre heures de l'après midi, le

SAMEDI

24e jour de janvier 03

pour la construction des systèmes d'égouts et d'aqueduc de la ville de Lévis.

Les plans et devis préparés par M. J. O. A. Laforest, ingénieur civil de Montréal et ingénieur de la ville de Lévis, pourront être examinés au bureau de la Corporation de la Ville de Lévis, à Lévis, après le

24e jour de Janvier 1903

tous les jours, de neuf heures a. m. à quatre heures p. m.

Les soumissions devront être faites sur les blancs fournis par l'ingénieur et nulle autre ne sera considérée.

Le Conseil ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le Conseil exige un dépôt de 5 p. c. du montant de la soumission.

Les soumissionnaires devront mentionner deux prix: 1° Un prix payable par la corporation en argent; 2° un autre prix payable en débiteurs de la ville pour le montant de leurs soumissions.

J. EUGENE ROY, Greffier de la ville de Lévis, Lévis, 2 janvier 1903. 8-10-14-17-20



Paysage d'hiver Canadien

La plus belle glissoire du Canada

DU COLLÈGE DE SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

Cette glissoire est une des plus extraordinaires du pays au point de vue de sa construction et de sa vitesse vertigineuse.

Voici les dimensions de cette glissoire:

Niveau: 125 pieds.

Longueur: 8 arpents.

Vitesse maximum: 18 secondes.

Longueur des "tobaganes" 6 pds. largeur, 18 pouces.

Cette gravure représente les "finissants", occupés à nettoyer le traoc et à gliser dans cette glissoire.

Les anciens élèves du collège de Sainte-Anne qui lisent le "Soleil", seront sans doute heureux de revoir cette glissoire, qui leur a causé de si agréables plaisirs durant leur jeunesse scolaire.

SPORT

Hanley vs Phillips, ce soir

LES PROCHAINES JOUTES DE HOCKEY, A QUEBEC

NOTES DIVERSES

PUGILISME

Thomas Hanley est arrivé en cette ville, hier soir, par un convoi du chemin de fer Pacifique Canadien, et il s'est rendu à l'hôtel Québec où il pensionne. Plusieurs amateurs de Montréal accompagnent Hanley qui est dispos. Il a grande confiance de vaincre P. Phillips, de Sillery, ce soir, à l'amphithéâtre du parc de la Petite Rivière.

Les amateurs verront là, aux prises, deux athlètes ayant chacun la ferme détermination de remporter la victoire, et les apparences sont que le vainqueur aura bien mérité cette victoire.

Depuis plusieurs semaines, Phillips et Hanley se sont entraînés avec ardeur, et nous sommes convaincu qu'ils feront preuve d'agilité et de science. Les amateurs qui se rendront au parc de la Petite Rivière, ce soir, n'auront pas lieu de regretter leur trouble et leur argent, car le spectacle sera le plus intéressant qu'il soit possible de voir dans ce genre de sport.

En outre de la rencontre de Phillips avec Hanley, une exhibition de cinq rondes sera donnée par deux jeunes gens de Québec.

RUGBY

Une dépêche de Mountain Ash, pays de Galles, nous apprend que le club de l'endroit a vaincu l'équipe canadienne, par un score de 25 à 0.

La température était splendide. Environ quinze cents personnes composaient l'assistance.

L'équipe canadienne était privée des services de quelques-uns de ses joueurs. Scholfield est malade à Cardiff; Powers est encore dans un hôpital, à Edimbourg; et Ogilvie, Tait, Marshall, et Randall, sont partis. Pour compléter l'équipe, deux joueurs de Swansea offrirent leurs services qui furent acceptés.

TROT ET AMBLE.

Le millier d'acres formant la ferme Ketcham, sur laquelle se trouve l'écurie du grand étalon trotteur Cresceus, est sis à cinq milles de la ville de Toledo, Ohio, et est l'un des principaux points d'intérêt de cette progressive cité. On s'y rend en tramway électrique et la ferme est visitée toute l'année par des centaines de curieux. Elle est surtout un point intéressant pendant les mois d'été, alors que les étrangers en villégiature aux bords des lacs sont le plus nombreux, et lorsque la nature ajoute son charme aux mille détails intéressants de l'élevage et de l'entraînement des descendants du célèbre pur sang Robert McGregor.

La ferme Ketcham est essentiellement un lieu d'élevage pour les chevaux, mais elle possède plusieurs autres particularités qui révèlent le caractère et les mœurs de l'éleveur millionnaire.

De la grande route on le passant aperçoit l'inscription suivante: "Fermé Ketcham; Bienvenue aux visiteurs," on se rend aux bâtisses principales par une superbe avenue d'un demi-mille de longueur et de 120 pieds de largeur, bordée de quatre rangées d'érables et d'ormes. A la gauche de cette avenue est un beau lac, et en face s'élève un magnifique édifice, de larges dimensions. L'inscription suivante: "Ecurie de Robert McGregor," placée sur la façade, informe le visiteur que l'édifice a été construit spécialement pour le fameux trotteur. Au bout de l'avenue et entouré d'un vaste parc se trouve ce que le propriétaire se plaît à appeler son bureau, mais qui est en réalité un cottage très confortablement meublé, où les visiteurs peuvent se reposer et où ils trouvent un buffet bien garni. Sur la façade de l'imposante cheminée on peut lire la citation suivante: "Doux souvenir! Maintenant une bonne digestion suivra un bon appetit et la santé en sera le résultat."

Les murs sont ornés de trophées gagnés sur le turf et de portraits des plus célèbres représentants de la ferme Ketcham, exécutés par des artistes distingués.

Bien que M. Ketcham reçoive nombre de visiteurs à sa ferme, il n'y a jamais eu de jeu de hasard par suite d'une règle inviolable du propriétaire. De la large véranda qui entoure entièrement le bureau, on peut voir à la gauche du parc le cottage Colonial, résidence du fidèle surintendant de la ferme et entraîneur bien connu, M. Tim Murnam, qui est partie aussi importante de l'institution que le propriétaire lui-même. A la droite sont les quartiers bien aménagés des palefreniers et des garçons d'écurie, et plus loin, à droite, les granges et les pacages bien entretenus couvrent une large étendue. On voit partout l'effet d'un système bien organisé, et le visiteur un peu observateur peut voir partout des signes indiquant que la ferme est conduite suivant les principes d'affaires les plus stricts.

Les traitements et les soins que l'on prodigue au fameux étalon Cresceus, sont d'accord

avec le noble sang qui coule dans les veines de ce roi des hippodromes. Cresceus est un véritable aristocrate. Aucun des grands personnages qui sont vêtus de pourpre ne sont plus soigneusement gardés ni servis avec plus de soin. Son écurie est un modèle de confort, sa phalange de serviteurs est bien stylée, et ses moindres caprices sont exaucés. Sa nourriture est tout ce qu'il y a de mieux.

Après chacun de ses exercices, des palefreniers experts lui font prendre une douche et le frictionnent tout comme s'il était le roi d'un pays, au lieu d'être le roi du turf. Lorsqu'il voyage, c'est dans un wagon spécial et rien n'est trop bon pour ce délicat et ce raffiné. Il est toujours sous l'œil attentif de ses palefreniers, et son fourmissement de voyage représente une petite fortune.

Cresceus arrivera à Ottawa plusieurs jours avant la tentative qu'il fera pour abaisser son record de 2 02 1/4, et une visite à ses quartiers à l'hippodrome ne pourra manquer d'intéresser au plus haut point tous les amateurs de chevaux.

M. George H. Ketcham, le millionnaire propriétaire et conducteur de Cresceus, n'est jamais plus heureux que lorsqu'il reçoit des visiteurs et ses assistants sont également fiers du célèbre cheval.

Lors de son merveilleux exploit accompli le 2 août 1901, à Columbus, Ohio, lorsqu'il trotta un mille en 2-02 1/4, Cresceus conserva une vitesse moyenne de plus de 43 pieds par seconde. Cela semble incroyable, mais les chiffres ne mentent pas. L'enjambée de ce puissant roi du turf est de 21 pieds 6 pouces: on verra ainsi qu'il a fait deux enjambées complètes par seconde, pour accomplir son exploit, et cela en face d'un vent violent dans le dernier quart de mille. Dans les mêmes conditions de température et de piste, le cheval étant en bonne condition abaissera son record d'une demi-seconde, s'il peut réduire chaque enjambée de 1-245 seconde.

Cresceus fera cette tentative lors de sa prochaine visite à Ottawa, et l'on peut s'attendre à ce qu'il fasse un mille très rapide.

Il y a dans la vie de Cresceus, le roi des chevaux trotteurs que nous verrons à Ottawa dans une exhibition contre le temps, un incident des plus intéressants. C'est le fait authentique que le champion des trotteurs du monde fut un jour condamné à être mis à mort par l'équarrisseur.

La cicatrice sur son cou — cicatrice historique — le montre clairement. Une leçon découle de cette cicatrice et de l'histoire qui suivit. C'est sous tout respect, une réminiscence du principe consacré par la citation: "La pierre rejetée par le constructeur est devenue la clé de l'édifice."

À l'âge d'un an, Cresceus eut une sérieuse attaque de maladie épidémiologique, et l'on dut lui appliquer les résicatoires sur le cou. Avec ses dispositions remuantes, le poulain se frotta le cou sur le haut de la demi-porte de son écurie et se mit la trachée-artère à vif. Son propriétaire vit cela et ordonna que la bête malade fût abattue. Tim Murnam épargna cependant le poulain. Le matin suivant, l'affreuse blessure paraissait un peu mieux, et dans le temps voulu elle se cicatrisa. L'univers connut le résultat. Cresceus est aujourd'hui le meilleur cheval au monde. Et il est, modeste aussi. Le succès ne lui a pas tourné la tête. Il mange la même nourriture et boit le même breuvage qu'il mangeait et buvait alors qu'il était un pauvre poulain malade condamné à être abattu.

Il ne prend pas des airs de vice-roi. C'est tout simplement un beau cheval saure foncé, avec des membres d'une forme aussi pure et aussi parfaite que s'ils avaient été taillés par le sculpteur dans un bloc de granit rouge et ayant une disposition prononcée à mordre énergiquement toute personne qui l'approche à l'exception de son entraîneur. Il a cependant avant tout le désir de briser des records. Il est massif et dur, pesant 1060 livres.

Le plus riche nabab du monde n'est pas servi avec plus de soins que ne l'est Cresceus, le roi des chevaux trotteurs qui conduit par son propriétaire, le millionnaire George H. Ketcham, fera une tentative à Ottawa pour abaisser le record du monde. Nous croyons intéresser nombre d'amateurs

de chevaux en publiant le régime que suit Cresceus.

Il se lève vers 5 heures, on le frictionne alors un peu, puis on lui sert un peu de foin, un choix et environ un gallon de demi d'eau.

A 6 heures, vient le déjeuner, qui se compose de trois pintes d'avoine choisie.

Il se repose ensuite et à 7 heures on lui sert de nouveau un peu de foin. Après cela on lui fait prendre un léger exercice pendant une heure, en le faisant marcher autour de la piste. De 9 à 10 heures, on le fait trotter, mais sans lui demander aucun effort. Il se repose ensuite jusqu'à midi alors qu'on lui donne trois pintes d'avoine, et un gallon et demi d'eau. Entre 2 et 4 heures, on lui fait faire de sérieux exercices, lui faisant parcourir trois milles à une vitesse moyenne de 2.30. Il se repose après cela jusqu'à 6 heures, alors qu'on lui sert sa ration d'avoine et une brassée de foin. On lui donne en outre de l'eau autant qu'il en désire. A 9 heures, on le met dans la stable où il passe la nuit.

HOCKEY

Tel que nous l'avons annoncé sommairement, lundi dernier, une joute de la série de l'Etat de la ligue intermédiaire aura lieu au patinoir Québec, samedi soir prochain. La seconde équipe du club Québec et le Crescent se rencontreront alors pour la première fois cette saison. On peut s'attendre à ce que la victoire soit contestée avec vigueur. La lutte entre ces deux clubs est toujours intéressante, particulièrement à ce point de vue.

Le club Savoie nous informe de son acceptation du défi que le "Jeune Mascotte" lui a lancé par la voie de notre journal, hier. En conséquence, ils jouteront au patinoir St-Roch, dimanche soir prochain, si la température est favorable.

CURLING.

A Montréal, avant-hier, les joueurs écossais ont triomphé du club Heather, par un score de 49 à 44. Chaque club était représenté par quatre "ronds".

NOTES DIVERSES

Le jeudi soir, 22 du courant, une mascarade aura lieu au patinoir St-Roch, rue Notre-Dame des Anges. Huit magnifiques prix seront donnés: six aux patineurs ayant les plus beaux costumes, et deux à ceux qui auront les plus comiques. Les juges seront des amateurs compétents. Ce soir-là, si la température est défavorable, la mascarade sera remise à la soirée suivante.

Trois des champions qui doivent prendre part aux courses en patins pour divers championnats, sont arrivés à Montréal et ont immédiatement commencé à s'entraîner. Ce sont G. Bellefeuille, Frank Boswell, et J. McCullough.

Une intéressante pratique du club de hockey Savoie a eu lieu hier soir, au patinoir St-Roch.

Aux futurs concours de quilles sur les allées de la Y. M. C. A., il n'y aura que deux classes de joueurs. Ceux qui ont le moins d'expérience recevront une avance. Deux prix seront donnés dans chaque classe.

M. Louis Rubenstein a reçu d'Ottawa, une lettre du gouverneur général, l'informant qu'il assistera avec lady Minto et sa suite, aux courses en patins, pour le championnat, qui auront lieu samedi, 7 février, au patinoir de la M. A. A. A., à Montréal.

Gonthier est parti pour New-York, où il remplira un engagement d'une semaine à un théâtre, où il luttera avec tout venant. Il annonce qu'il se mesurera avec Tom Jenkins et qu'il se rencontrera le 20 courant avec le champion Dan McLeod alias George Little, à Montréal.

Au banquet en l'honneur du club de rugby Québec, avant hier, un médaillon d'or symbolisant un ballon servant à ce jeu fut présenté à chaque joueur de la première équipe.

Plusieurs erreurs s'étant glissées, hier, dans le quatrième paragraphe du premier entreillet intitulé "La lutte," nous croyons devoir le publier de nouveau:

"A propos, nous rappellerons que "L'Événement" a rétracté les accusations publiées contre Rousseau. Quant à celles de "La Presse," l'athlète Rousseau offre la somme de \$200 pour que ce journal prouvât ses accusations."

—D'Autenil a des occupa-

PA SEULEMENT UN SOULAGEMENT: UNE GUERISON

L'ASTHME

Un grand nombre d'asthmatiques découragés qui désirent une guérison ou même un soulagement n'ont pas la foi voulue pour essayer, croyant que la guérison est impossible. "Himrod's Asthma Cure" est véritablement un grand remède et il possède une vertu inconnue à tout autre remède — non seulement il soulage instantanément mais il guérit.

Fau Sir Dr Morrell McKeezie, le plus célèbre médecin d'Angleterre, se servait constamment de l'"Himrod's Asthma Cure" dans sa pratique privée. Si vous êtes découragé, demandez un généreux échantillon gratis. Il ne vous décevra pas.

Himrod's Asthma Cure est un remède modèle prescrit par un grand nombre de médecins éminents et vendu dans le monde entier depuis plus d'un quart de siècle. Il est en soi-même un témoignage vraiment remarquable.

HIMROD M'F' C' Co., New-York, 1116 York St.

En vente chez tous les pharmaciens.

tions qui l'empêcheront de se rencontrer avec Dumont, d'ici à quelques semaines.

—Jedries n'a pas encore accepté la lutte avec Corbett, pour une bourse de \$20,000.

Nouvelles de D'Israël

(Du correspondant du "Soleil")

D'Israël, 13.

Mlle Marie Louise Poulin est revenue d'une promenade à Ste-Marie de Beauce, accompagnée d'une cousine, Mlle Marie Poulin.

—MM. D. G. et C. A. Rheaun ainsi que leur sœur, Mlle Yvonne sont revenus de Lumberton où ils ont passé quelques jours et de leurs parents.

—Réunion d'intimes chez Mlle Blanche Dupont dimanche soir.

Ont pris part à cette réunion Mlles Grégoire, Annette et Blanche Bégin, M. Lac, Poulin, M. M. Jos. Carlier, J. A. Laliberté, Arthur Lussone, Fortunat et Arthur Cadarotte, D. G. Rheaun. Tous se sont retirés à une heure avec des enchantements de leur soirée.

—Il est rumour que M. J. A. Laliberté, ass. agent de station, entra en communauté conjugale bientôt.

—Miles S. Hagarty et Dolet ainsi que M. L. Hagarty de Wolfstovon étaient de passage en la semaine dernière.

—M. Louis Gilbert et Ouséine Fortier ont été élus conseillers en remplacement de MM. Pierre Lapointe et Jos. Lemieux. Nos félicitations.

—Mlle Alexandra Champoux est revenue d'Arvishaskaville où elle a passé quelques jours dans sa famille.

Les étudiants sont tous les mêmes.

Le professeur X... du quartier Latin, est violemment molesté par des coups de marteau à la porte cochère.

—Qu'est-ce qu'il y a à l'entrée de sa croisée?

—Un groupe d'étudiants lui répond de la rue:

—Monsieur le professeur, il y a une fenêtre ouverte dans votre maison.

—Quelle fenêtre, messieurs?

—Celle par laquelle vous regardez en ce moment.

Vente par licitation

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit à la rue Ferland ou à la rue Conillard et vice versa. Lequel immeuble est connu et désigné sous le lot numéro (236), deux mille neuf cent trente six des plans et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier du Palais, de la cité de Québec.

L'immeuble ci-dessus désigné sera mis à l'enchère et adjugé au plus offrant et dernier soumissionnaire, aux charges et conditions qui seront expliquées le jour de la vente ou avant, à la demande des personnes intéressées.

C. LABREQUE, Notaire, Québec, 27 décembre 1902. 31ans

AVIS

Avs est par le présent donné qu'en vertu d'une ordonnance de J. J. Bélanger, député provincial de la G. G. Supérieure, résidant à Québec, en date du 23 décembre courant, il sera, jeudi, le 15 janvier prochain, à 11 heures de la matinée, par Cyrien Labèque, le notaire soussigné, commis à cet effet, à son bureau, 18 rue Bédard, procédé à la vente par licitation volontaire de l'immeuble suivant appartenant aux héritiers légaux de feu Dame Marie Alma Hallé, en son vivant, épouse séparée de biens de sieur Louis Lefebvre, employé civil de Québec, savoir:

Un emplacement situé en la Haute-Ville de la cité de Québec, rue Ste-Famille, contenant vingt huit pieds de front et vingt sept pieds et trois pouces de largeur au bout de la profession, sur cinquante deux pieds et demi de profondeur du côté sud, et cinquante six pieds et trois pouces du côté nord, avec ensemble la maison en pierre à deux étages et autres bâtisses dessus érigées, et dépendances, les murs des pignons de la dite maison étant mitoyens et avec droit de passage sur les lots en arrière pour communiquer au tout temps en voitures d'hiver et d'été de l'emplacement sus décrit

Puissant plaidoyer

M. J. G. Scott est déjà reconnu comme une autorité en matière de chemin de fer. Il a de nouveau prouvé hier soir, par la conférence qu'il a donnée devant la Société Littéraire et Historique, présidée par son fils James LeMoine. Il était impossible de présenter sous une forme plus condensée les nombreux arguments qui militent en faveur du Trans-Canada dans le choix du meilleur tracé pour le nouveau transcontinental canadien.

Dès 1880, c'était le projet recommandé par les ingénieurs; mais alors tout le Dominion aurait pris les armes contre la seule mention d'un chemin de fer traversant le pays par la voie la plus courte et la plus directe, c'est-à-dire dans le Nord canadien. Aujourd'hui, si un nouveau transcontinental doit être construit, on le veut par le Nord.

M. Scott a traité les projets rivaux de McKeenzie & Mann et du Grand-Tronc comme des demi-mesures insuffisantes. Sa présentation est que, quant à l'importance de cette affaire, il faut mieux la faire complète et bonne tout de suite, qu'un soit le soit, afin de donner satisfaction à toutes les sections du pays et d'assurer le maximum d'avantages. Il démontre que la zone des terres à fronder s'étend jusqu'à 616 degrés de latitude nord, sur la rivière Mackenzie, et que le tracé du Trans-Canada, par la rivière de la Paix et Port Simpson, ne dépasse pas le 51e degré vers le nord. Le Fort Vermillon, sur la rivière du chemin de fer projeté, est éclairé à l'électricité et a reçu l'an dernier des meuneries de la région pour une trentaine de mille piastres de la plus fine farine qui se moule de nos jours. Du côté de la Province de Québec, le Trans-Canada ouvrirait le magnifique territoire récemment adjoint à la Province et décapiterait la valeur des terres pour lesquelles le gouvernement l'aient déjà reçu des offres d'achat à un prix qui s'élevait au coup la dette provinciale tout entière.

Pourquoi, dit M. Scott, charrier le grain résolu à la latitude 54 jusqu'à 44 degrés au sud de Toronto, pour le remonter ensuite au 52e degré par la route du St-Laurent? Ne serait-ce pas ouvrir une porte de côté aux Américains, qui déjà détournent de la route canadienne des quantités considérables de blé canadien au profit de leurs ports de mer?

Outre l'incontestable supériorité géographique du projet qui a tant à cœur, M. Scott en a aussi fait ressortir les autres avantages au point de vue national et impérial. D'après lui, ce serait le meilleur moyen de fermer la bouche à ceux qui reprochent au Canada de ne pas donner tête baissée dans le militarisme européen.

L'INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC ET FEU HONORE CHASSÉ

A une assemblée spéciale des Directeurs de l'Institut Canadien, les résolutions suivantes ont été adoptées: 1. Que le Bureau de Direction et les membres de l'Institut Canadien de Québec ont appris avec un très vif regret et un profond chagrin la mort prématurée de leur président actif, M. Honoré Chassé, avocat de Québec.

2. Que M. Chassé par sa vive intelligence et ses qualités remarquables de cœur et d'esprit, a toujours su attirer l'estime de tous ses confrères de l'Institut et de ses concitoyens en général. 3. Que l'Institut Canadien perd en lui un président dont le zèle et le dévouement ont toujours été à toute épreuve.

4. Que le Bureau de Direction de l'Institut prie Madame Chassé d'accepter ses sincères sympathies dans le malheur qui vient de la frapper. 5. Que les membres de l'Institut assistent à ses funérailles.

6. Que copie des présentes résolutions soit adressée aux journaux de cette ville et à la famille du regretté défunt.

AU PALAIS

Les Cours de Pratiques d'Enquêtes et de Mérites et de Circuit ont continué à siéger ce matin.

FEU HONORE CHASSÉ

Il y a eu ce matin nombreuse assemblée des membres du Bureau, au Palais de Justice. Des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion de la mort de M. Honoré Chassé.

CE SOIR dernière représentation du CHEVALIER DU TEMPLE, salle Garde Indépendante Champlain, 195 rue Fleurie. Admission, 25 et 35 cts.

NOUVELLES D'OTTAWA

LA CIRCULATION DES TRAINS DE FRET LE DIMANCHE

L'élection des présidents des comités civiques

Les officiers de la Chambre de Commerce

LES GARDE-BESTIAUX

Les poursuites judiciaires pendant 1902

Les médailles pour l'expédition de la Rivière-Rouge et les invasions féniennes

Les libéraux auront 5 voix de majorité au Sénat

De nouveaux timbres-poste

(Du correspondant de "Soleil")

Ottawa, 14 janv.

L'honorable M. Blair a reçu, hier, une délégation de la Lord's Day Alliance demandant d'arrêter la circulation des trains de fret le dimanche sur l'intercolonial.

Par un vote de cinq contre un le comité civique des finances a élu l'échevin Ellis comme son président.

Le comité du feu ne peut s'entendre sur le choix d'un président. La chambre de commerce d'Ottawa a fait l'élection de ses officiers hier: Président, John R. Reid; premier vice-président, Denis Murphy, M. P. P.; 2me vice-président, J. W. Woods; trésorier, C. A. Douglas.

La commission nommée par le gouvernement pour étudier le meilleur système de garde-bestiaux sur les chemins de fer, doit faire des expériences ces jours-ci sur les terrains de l'exposition.

Le gouvernement n'en appellera pas de la décision donnée par la Cour de l'Échequier à propos de la "Dominion Steel Company."

Le rapport annuel de la Cour de Revision a été publié, hier par le greffier J. R. Armstrong. Pendant l'année 2,669 poursuites ont été intentées et 637 mandats émis après jugement. Le montant total des poursuites représente une somme de \$77,486,82, dont \$62,700,99 ont été collectées à la cour.

La cause d'Ottawa and Hull Power Co contre l'Électricité d'Ottawa pour forcer celle-ci à enlever son pont de pilotes entre le pont des chaudières et la "Machine Shop" d'Eddy se plaidera ces jours-ci devant le juge Rochon.

M. Arlen représente la Power Co, M. Belcourt l'Électricité, et M. Foran, le gouvernement fédéral intervenant.

M. N. A. Belcourt, M. P., doit épouser jeudi, mademoiselle M. Haycock, d'Ottawa.

Le département de la Milice vient d'émettre un avis annonçant qu'aucune demande pour les médailles de la rébellion à la Rivière Rouge et des Féniennes ne sera reçue après le 31 mars.

M. William Nichols, gérant local du G. N. Telegraph est décédé hier après midi.

M. W. D. Scott, surintendant de l'immigration, partira la semaine pour inspecter les agences de St-Jean et d'Halifax.

Quelques officiers militaires de Québec se trouvent dans l'impossibilité de suivre les cours de l'école de l'infanterie pendant le jour à cause de leurs occupations. Il est probable qu'on ouvrira un cours supplémentaire le soir au 1er février prochain.

La Chambre Haute compte aujourd'hui 29 conservateurs et 26 libéraux. Il reste six nominations à remplir. Lorsque le nombre des partisans du gouvernement sera de 42. Ce qui donnera au gouvernement une majorité de trois voix.

Il est probable que le siège du sénateur Masson sera vacant à la prochaine session. Dans ce cas-là, la majorité du gouvernement sera portée à cinq voix.

Il ne faut pas oublier non plus qu'un certain nombre de sénateurs ou classés parmi les conservateurs votent ordinairement pour le gouvernement. De sorte que la majorité actuelle peut être beaucoup plus grande.

Le maître général des Postes a décidé d'émettre une nouvelle série de timbres portant l'effigie du roi. Ils seront mis en circulation vers le mois de juillet, aussitôt que les vieux timbres seront épuisés.

Toutes grâties par l'Œuvre Magique de Côté: Mlles Pamela Caron, Angéline Grenier, Caroline Frenette, Marie Boucher.

MORT SOUDAIN

M. Adjour Lamontagne, âgé de 24 ans mécanicien à l'emploi de MM. Carrier, Laine & Cie, de Lévis, est mort hier matin, à Bienville. Il n'était malade que depuis quelques jours.

LE DRAME DU CHEMIN ST-LOUIS

L'ACCUSÉ EN COUR DE POLICE

Jack Guard, l'auteur de l'attentat contre l'hôtelier Shirley, et dont nous donnons les détails dans notre première édition a été amené ce matin en Cour de Police où on a pris sa description, son âge, le lieu de sa naissance, etc. Il a été "bertillonné" en règle, comme la chose se pratique du reste toujours en pareil cas. Puis sur un ordre verbal du tribunal, il a été reconduit en prison.

Les rumeurs aux quelles nous faisons allusion dans notre première édition continuent à circuler de par la ville et on les entend même répéter dans des cercles quasi officiels.

On parle de dissensions sous le toit conjugal de Shirley. Mais nous donnons cette rumeur pour ce qu'elle vaut.

Mort subite

D'un jeune homme bien connu à Québec

(Du correspondant de "Soleil")

Cap St-Ignace, 14. Georges Boulet est mort subitement ici ce matin.

C'était un jeune homme bien connu à Québec et à Lévis. Il a été en effet longtemps commis de bar au Château Frontenac, et aussi chez M. T. Bernier, à Lévis.

ACTION EN DOMMAGES

AURONS-NOUS UN PROCÈS À SENSATION ?

Georges Omer Paré, ci-devant de Québec et maintenant de la paroisse de Notre-Dame de Québec, où il tient un hôtel, vient d'intenter une action en dommages au montant de \$1,000, contre M. Elie Depoyre, de cette ville. Paré était autrefois à l'emploi du chemin de fer de Lac St-Jean, et il y a une dizaine d'années, il perdit son bras droit dans un accident.

On dit que cette action en dommages pourrait bien avoir pour résultat un procès palpitant d'intérêt.

Encore un heureux de retour de Dawson

Le gousset plein de pepites

Encore un Canadien-français du district qui nous revient du pays lointain et qui nous rapporte de la Petite Rivière, ce soir. Les amateurs sont nombreux et s'attendent à une intéressante exhibition. Il y a toute apparence que l'assistance sera nombreuse.

CHEZ NOS POMPIERS

Depuis hier, les pompiers ont été appelés deux fois pour des feux de cheminée, l'un sur la rue Henderson, et l'autre chez un nommé Saard, à St-Roch. Dommages peu considérables. A une heure et après midi, autre alarme de l'indicateur No 32, rue Richelieu, pour un autre feu de cheminée.

L'ambulance mandée

Hier après midi, vers cinq heures, un jeune homme passait sur la rue St-Paul, quand rendu vis-à-vis le poste de feu No 4, il s'affaissa. On s'empressa de le ramasser, et comme personne ne le connaissait, l'ambulance fut mandée et le jeune garçon fut transporté à l'Hôtel-Dieu. C'était un atterré d'épilepsie qu'avait eu le jeune homme. Dans la soirée il fut transporté chez ses parents à St-Roch.

Patinoir O. A. A.

Les personnes qui aiment à se livrer au patinage devraient profiter de cette période de beau temps et aller au patinoir O. A. A. A., pour passer une agréable soirée. La semaine prochaine, une grande mascarade aura lieu. Nous en ferons connaître la date dans quelques jours. Les patineurs feraient bien de préparer leurs costumes.

Notes sociales

Mlle A. Gagné, sœur de notre confrère M. L. Gagné, du "Quotidien", est arrivée à Lévis, venant de Winsted, Conn. E. U. Elle se retire chez sa sœur.

M. et madame J. Marquis, de St-François de Montmagny sont en promenade à Québec, où ils passeront quelques jours chez des parents.

Ce matin a eu lieu dans la chapelle de l'Hôpital St-Antoine, le mariage de Joseph M. Lamontagne, de Montréal, à mademoiselle Amélie Bissonnette, de cette ville.

La béatification a été donnée par le évêq. J. W. Chauvin, de St-Darques, Montréal. Le défunt a été donné à la résidence de M. Bissonnette. L'heureux couple est parti pour voyage de noces.

RECONNAISSANCE

Remerciements à saint Joseph, pour guérison obtenue avec promesse de le faire publier. A. F.

Le quai de Ste-Famille, I. O.

Il est rumored que le gouvernement a décidé de prolonger les travaux du quai à Ste-Famille, 13, avant d'y installer une honnête demeurée par les navigateurs dans l'intérêt d'inaugurer le quai du nord.

Elections Municipales

A MATANE

Matane, 14 janv. MM. I. H. Chouinard et Alphonse Tremblay ont été élus unanimement conseillers pour le village de Matane, par acclamation.

M. Chouinard, pour un second terme. Nos félicitations.

A CAUSAPSCAL

Causapscal, 14 janv. MM. Louis St-Laurent, Arthur Rioux, Ulippe Dufour, cultivateurs de cette paroisse, ont été élus conseillers municipaux à l'unanimité, en remplacement de MM. Prudent Rioux, François Lepage, et Années Hawey, sortant de charge.

AU CAP ST-IGNACE

Cap St-Ignace, 14. M. Phylippe Bernier et M. Joseph Fortin ont été élus conseillers municipaux par acclamation.

STE-FAMILLE

Ste-Famille, 14. A une assemblée des électeurs municipaux de la paroisse Ste-Famille, tenue le douze du mois écoulé, M. M. Elzéar Gagnon et Paul Pouliot ont été élus conseillers.

STE-ANNE DE BEAUPRE

Ste-Anne de Beaupré, 14. MM. Frs Simard et Joseph Simard ont été élus unanimement conseillers à Ste-Anne de Beaupré en remplacement de MM. Fidèle Pelletier et Théo. Caron.

CHATEAU-RICHER

Château-Richer, 14 janv. Notre ami le capitaine J. H. Dorion, du Château Richer, a été élu conseiller par une forte majorité.

SAINT-DAVID

Saint-David, 14 janv. Voici le résultat des trois élections municipales qui ont eu lieu lundi à St-David de l'Auberivière, comté de Lévis: M. Jos. Cantin élu contre M. David Lamothe.

M. Jos. Eugène Carrier élu contre M. L. A. Guay.

M. P. Bégin élu contre M. N. Dussault.

L'élection du maire aura lieu incessamment. M. LeVasseur est encore sur les rangs.

CE SOIR

Les pugilistes Thomas Hanley, de Montréal, et P. Phillips, de Silbury, se rencontreront dans l'arène de l'Amphithéâtre du parc de la Petite Rivière, ce soir. Les amateurs sont nombreux et s'attendent à une intéressante exhibition. Il y a toute apparence que l'assistance sera nombreuse.

Une promenade de chiens sur la Grande Allée

Hier, vers 5 heures du soir, c'était un spectacle tout nouveau de voir passer sur la rue St-Louis, les chiens esquimaux du Château Frontenac, admirablement attelés sur une traîne sauvage. Ces animaux, au nombre de six, allaient d'une vitesse prodigieuse.

NE PERDEZ pas la chance d'aller entendre le CHEVALIER DU TEMPLE, dernière représentation ce soir. Salle Garde Champlain, 195 rue Fleurie. Admission, 25 et 35 cts.

Dr. L. O. GAUTHIER

Ancien chef de Clinique du Dr Chs Abadie, Paris

Ancien élève des Hôpitaux de Londres, France, Angleterre, Vienne et Autriche.

SPECIALITE: Pour les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

47, rue St-Jean TELEPHO E 455 14j 2m

Grande aubaine pour famille

Déchets de Salaison POMMES

65 quarts de pommes fameuses à vendre à bon marché chez J. BRULIER & CIE 480 rue St-Valier

A. DOMBROWSKI Marché Champlain

Tribunaux correctionnels

COUR DU RECORDER

Un jeune homme qui a été trouvé ivre sur la rue St-Paul, hier soir, et conduit au poste, a été condamné à \$5 et les frais.

Une femme qui tient un salon malfranc a été arrêtée, accusée d'avoir reçu chez elle une fille mineure. Plusieurs témoins ont été entendus et la cause a été prise en délibéré.

Plusieurs propriétaires et locataires ont été poursuivis pour avoir négligé d'enlever la neige vis-à-vis leur propriété.

PAS D'ENQUÊTE

Le coroner a décidé de ne pas tenir d'enquête dans le cas de M. Battie, mort anémié dans la nuit de dimanche à lundi.

Musique pour orchestre

L'éditeur-importateur Arthur Lavigne, 68 rue St-Jean, a récemment reçu d'Europe et des États-Unis, une quantité de compositions musicales pour orchestre, comprenant: Valses, polkas, galops, marches, cake-walk, ouvertures et symphonies, outre plusieurs pièces caractéristiques tout dernièrement écrites.

Vente à l'enchère

C'est demain, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau de MM. Labèque et Bélanger, que la magnifique propriété de Mme Louise Lafontaine, située au No 24 rue Ste-Famille, sera vendue à l'enchère.

Feu! Feu!

Chez W. Lindsay, 204 rue St-Jean

A cause du commencement d'in-cendie qui s'est déclaré, samedi soir, à notre magasin, nous sommes forcés de transporter tout notre stock de pianos à la porte voisine, 206 rue St-Jean, magasin de M. Beauchamp.

Les dommages aux pianos ont été causés par la fumée seulement, ce qui est un dommage de peu d'importance vis-à-vis de l'acheteur, mais qui n'empêche pas que nous pouvons vous offrir 25 pianos de marques différentes telles que Chickering, droit, à queue, Ham-merson, Hazeltin, Karn, Worn-wood, Howard et autres à une réduction de \$50 à \$150.

La vente commencera demain matin. Hâtez-vous si vous voulez avoir le choix. C. W. LINDSAY, 206 rue St-Jean.

Les Fèves au Lard "Clark"

Rien n'est plus nourrissant, meilleur ni plus économique que les délicieuses Fèves au Lard de Clark. Avec ou sans sauce aux Tomates ou Chili. En canistres, 5 et 10 cts.

Banker's and Broker's Com Co

Les plus grandes et les plus complètes agences de renseignements.

AB. DUPUIS ART. BRUNEAU BRUNEAU & DUPUIS COURTIERS

Members of the Montreal Stock Exchange

QUEBEC, 81 rue St-Pierre. MONTREAL, 12 rue Hospital. NEW-YORK, 15 Broad St.

ON DEMANDE

Immédiatement 75 journaliers, 15 maçons et 15 tailleurs de pierre pour Chicomil.

S'adresser à BERLINGUET & LEMAY, Architectes, 209 rue St-Jean. 14 4f

ON DEMANDE Une fille sachant faire la cuisine et une fille générale. S'adresser à 15 rue Hamel. 14j no

ON DEMANDE Une servante générale pour une petite famille. S'adresser au 7 et 8, à Mme Fleisher, 12 rue Mc-Matton. 14 3f

Machinistes demandés On demande 15 machinistes pour le tour à planer et pour travailler à l'étau. Les gens les plus habiles, et emploi permanent, tout des hommes de première classe. S'adresser à The John Bertram & Sons Co. Limited, Dundas, Ontario. 14 1f

ON DEMANDE

Un ouvrier de tôle qui se connaît en soudure et en fer. S'adresser à la Fonderie de la Compagnie de la Presse. 14 1f

BOURSE DE MONTREAL

Cotations pour les jours par A. R. McDONALD & CIE

Table with columns for various stocks and their prices, including Canadian Pacific, Montreal & St-Louis, etc.

BOURSE DE NEW-YORK

Cotations fournies par A. R. McDonald & Cie 12:30 p. m. le 14 Janvier 1903

Table with columns for various stocks and their prices, including Copper, U. S. Steel, etc.

SPECULATION

Faites de l'argent et gagnez un revenu stable

\$50.00 et plus investies chez nous vous rapporteront de 2 à 25 pour cent par mois. Ce moyen est sûr et a été maintes fois prouvé par le placement de vos surplus. Écrivez pour une lettre spéciale d'informations.

Banker's and Broker's Com Co Les plus grandes et les plus complètes agences de renseignements.

AB. DUPUIS ART. BRUNEAU BRUNEAU & DUPUIS COURTIERS

Members of the Montreal Stock Exchange

QUEBEC, 81 rue St-Pierre. MONTREAL, 12 rue Hospital. NEW-YORK, 15 Broad St.

ON DEMANDE

Immédiatement 75 journaliers, 15 maçons et 15 tailleurs de pierre pour Chicomil.

S'adresser à BERLINGUET & LEMAY, Architectes, 209 rue St-Jean. 14 4f

ON DEMANDE Une fille sachant faire la cuisine et une fille générale. S'adresser à 15 rue Hamel. 14j no

ON DEMANDE Une servante générale pour une petite famille. S'adresser au 7 et 8, à Mme Fleisher, 12 rue Mc-Matton. 14 3f

Machinistes demandés On demande 15 machinistes pour le tour à planer et pour travailler à l'étau. Les gens les plus habiles, et emploi permanent, tout des hommes de première classe. S'adresser à The John Bertram & Sons Co. Limited, Dundas, Ontario. 14 1f

ON DEMANDE

Un ouvrier de tôle qui se connaît en soudure et en fer. S'adresser à la Fonderie de la Compagnie de la Presse. 14 1f

Un Remède Idéal pour les Femmes



C'est ce que dit Mme Josie Irwin, de 325 So. College St., Nashville, Tenn., du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Il y a jamais eu dans l'histoire de la médecine, une demande plus grande pour un remède pour les femmes, que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et jamais depuis qu'il existe, la demande en a été si forte qu'aujourd'hui.

Les lettres de femmes qui ont été soulagées par ce remède nous arrivent de toutes les parties de ce grand continent de l'Amérique du Nord au Sud, des milliers de lettres de femmes reconnaissantes qui affirment avoir été guéries de maladies particulières aux femmes par son usage.

Mme Pinkham invite toutes les femmes qui sont inquiètes sur l'état de leur santé, de lui écrire à Lynn, Mass. pour ses conseils. Ils sont gratuits et de telles correspondances ne sont vues que par des femmes.

TEMPERATURE

Observatoire de Toronto, 14 janv. PRONOSTICS.—Fort vent de l'ouest au nord; temps beau et très froid, aujourd'hui et demain.

C. C. RICHARDS & CIE, Chers investisseurs—Votre Lieutenant Minard est notre remède pour le mal de gorge, les rhumes de cerveau et tous les maux ordinaires.

Il ne manque jamais de soulager et guérir promptement. Charles Whooten, Port Mulgrave.

DECES

ANGÈLES—A l'Hôpital St-Charles de Québec, le 12 Janvier 1903, à l'âge de 74 ans, Mlle Georgiana Angers, veuve de M. Angers, née à St-Charles de Québec, le 15 octobre, à 9 h.

CHASSE.—Le 13 Janvier 1903, est décédé Henri Chassé, avocat, à l'âge de 43 ans et 7 mois. Les funérailles auront lieu demain jeudi à 9 h.

RAOON—A St-Sauveur, le 12 Janvier 1903, Joseph, Ernest, RAOON, à l'âge de 9 ans, enfant de M. RAOON, marchand-épicerie, et de sa femme, née à St-Sauveur, le 12 Janvier 1903, à 4 h.

RECHERCHÉ.—Désolé à l'âge de 3 ans et 4 mois, Joseph Pierre de la Harpe, enfant de M. de la Harpe, de St-Charles de Québec, le 12 Janvier 1903, à 4 h.

NAISSANCE

LAQUEUX.—Le 13 Janvier 1903, l'épouse de M. J. Laqueux, un fils.

Ventes par le Sheriff de Québec

No. 61. Trotter vs Rivard

La moitié indivise d'une partie du lot No. 417 du cadastre officiel pour la paroisse de St-Casimir, comté de Portneuf, terrain ou emplacement de figure irrégulière, dans les limites de la paroisse de St-Thuribe, la dite partie contenant 140 pieds de front sur le chemin du Roi, et 60 pieds de profondeur dans la ligne nord-est et 104 de profondeur dans la ligne sud-ouest, et ayant 140 pieds de longueur dans la ligne sud-est, avec deux bâtisses dessus érigées, servant de bureau et fromagerie, y compris engins